

Conseil**C/59/2****Cinquante-neuvième session ordinaire
Genève, 24 octobre 2025****Original : anglais
Date : 29 août 2025**

RAPPORT SUR LA PERFORMANCE DE L'UPOV EN 2024*Document établi par le Bureau de l'Union**Avertissement : le présent document ne représente pas les principes ou les orientations de l'UPOV*

1. Le Rapport sur la performance de l'UPOV en 2024 a été établi conformément aux articles 2.14 et 2.14bis du Règlement financier et règlement d'exécution du règlement financier et rend compte des résultats obtenus au regard des critères établis dans le programme et budget de l'exercice biennal 2024-2025 (document C/57/4 Rev.).

2. *Le Conseil est invité à prendre note du Rapport sur la performance de l'UPOV en 2024.*

[Le Rapport sur la performance de l'UPOV en 2024 suit]



Rapport sur la performance de l'UPOV en 2024

TABLE DES MATIÈRES

RÉSUMÉ	3
I. PRÉSENTATION GÉNÉRALE DE LA SITUATION FINANCIÈRE ET DES RÉSULTATS	5
II. EXÉCUTION DU PROGRAMME.....	12
Pilier 1 : Réunir les parties prenantes pour surveiller et contribuer à façonner le système de l'UPOV	12
Pilier 2 : Fournir des orientations et une assistance et faciliter la coopération pour la mise en place du système de l'UPOV	16
Pilier 3 : Fournir des services de haute qualité aux membres et aux utilisateurs du système de l'UPOV	24
Fondation : Donner à notre personnel les moyens de travailler de manière efficace, collaborative et innovante en mettant à sa disposition les ressources, la formation et l'environnement appropriés.....	28
III. ANNEXES	30
ANNEXE I Ressources extrabudgétaires (fonds fiduciaires)	30
ANNEXE II Fonds de roulement et contributions	32
ANNEXE III Situation en ce qui concerne l'UPOV	36
ANNEXE IV Membres de l'Union	38
ANNEXE V Liste des activités en 2024	39
IV. APPENDICE	40
SIGLES ET ABRÉVIATIONS	40

RÉSUMÉ

Le Rapport sur la performance de l'UPOV en 2024 présente les principaux éléments financiers, les réalisations du programme et les initiatives stratégiques de l'UPOV pour l'année 2024, reflétant la croissance soutenue des demandes de protection d'obtentions végétales, les progrès législatifs, les efforts de renforcement des capacités et les améliorations numériques dont bénéficie la communauté mondiale des obtenteurs. Le rapport présente les faits marquants et les activités correspondant aux résultats escomptés. Cependant, les activités, les plans d'amélioration et les initiatives de l'UPOV visant à stimuler la participation ont connu plusieurs difficultés car les recettes attendues n'ont pas été aussi importantes que prévu. En conséquence, certains des principaux domaines d'activité prévus dans le Plan de développement stratégique de l'UPOV n'ont pas été pleinement mis en œuvre.

En 2024, l'UPOV a enregistré un excédent budgétaire de 0,4 million de francs suisses, avec des recettes totales de 3,8 millions de francs suisses et 3,4 millions de francs suisses de dépenses. Des mesures de prudence et de maîtrise des coûts ont été mises en place en 2024 pour faire face à l'insuffisance des recettes d'UPOV PRISMA et de PLUTO résultant de projections trop optimistes. À la fin de l'exercice, les fonds de réserve et de roulement ont atteint -1,2 million de francs suisses, sous l'effet de pertes actuarielles dans les actifs nets. Les frais de voyage sont restés faibles en raison de contraintes financières et de l'adoption de formats de réunion virtuels ou hybrides.

En 2024, environ 29 250 demandes d'obtentions végétales ont été déposées auprès des membres de l'UPOV, ce qui représente une augmentation de 0,6% par rapport à 2023 et neuf années de croissance consécutive, bien qu'il s'agisse là du plus faible taux de croissance enregistré depuis 2015. La Chine est restée la première destination avec plus de 16 177 demandes (55,3% du total), bien que le nombre de demandes ait légèrement diminué de sept demandes par rapport à l'année précédente. L'Office communautaire des variétés végétales de l'Union européenne (OCVV) et les États-Unis d'Amérique, pour leur part, ont enregistré une croissance à deux chiffres. Les cinq premiers ressorts juridiques représentaient 76,3% des demandes mondiales, l'Asie affichant la croissance la plus marquée sur la dernière décennie (+15,6%), tandis que l'Amérique du Nord et l'Océanie accusaient un recul.

L'Arménie est devenue le 79^e membre de l'UPOV le 2 mars 2024, améliorant ainsi la protection et l'accès à de nouvelles variétés de plantes stratégiques dans le pays. Le Conseil a émis un avis positif sur les législations des Émirats arabes unis et de la République démocratique populaire lao, permettant ainsi l'éventuelle adhésion de ces pays à la Convention UPOV. Une assistance a été fournie à 14 États sur des questions législatives, essentiellement pour les aider dans leurs procédures d'adhésion. L'assistance fournie par l'UPOV aux nouveaux membres a été limitée en raison du manque de ressources disponibles. Cette contrainte a empêché le Bureau de l'UPOV de maintenir des contacts étroits avec les nouveaux membres, de leur fournir une assistance sur mesure en matière de mise en œuvre et de renforcer la coopération avec les autres membres de l'UPOV. Bien que des projets tels que IP Key et NL PVP Toolbox mis en œuvre par les membres de l'UPOV aient partiellement atténué ce problème, cela s'est avéré insuffisant.

La capacité à mobiliser au-delà de la communauté des experts et à communiquer sur la valeur du travail de l'UPOV avec un public plus large est essentielle pour maintenir la pertinence et élargir le nombre de membres de l'Union. L'UPOV a mieux fait connaître le système grâce à une identité visuelle cohérente et à des formats de communication variés, ce qui a conduit à une augmentation du nombre de visiteurs de son site Web qui est passé de 106 656 en 2023 à 147 244 en 2024. Le nombre d'abonnés sur les réseaux sociaux a dépassé les 10 000 sur l'ensemble des plateformes, avec plus de 6800 abonnés sur LinkedIn. Les efforts visant à mieux faire connaître les activités de l'UPOV et leur impact ont été entravés par le manque de ressources pour produire des supports de communication, mettre en place des stratégies de communication conjointes avec les membres de l'UPOV et les parties prenantes, et améliorer le site Web et la présence de l'UPOV sur les réseaux sociaux.

Les activités de formation et d'assistance ont touché des participants provenant de nombreux États et organisations internationales, le programme de l'UPOV à l'intention des cadres sur la protection des obtentions végétales organisé avec l'USPTO à Genève ayant accueilli 27 participants de haut niveau venus de 20 pays et de cinq organisations. Un atelier régional a été organisé à Accra (Ghana) avec l'USPTO et ARIPO afin de soutenir une agriculture durable et la sécurité alimentaire dans la région de l'Afrique. Les cours d'enseignement à distance ont attiré 833 participants, dont 645 ont achevé leur formation avec succès, et le cours DL-205, dispensé en chinois, a réuni 464 participants.

Le Certificat international de protection des obtentions végétales reconnu par l'UPOV a été mis en place en avril 2024 et a été décerné à 50 personnes ayant accumulé les crédits nécessaires dans le cadre d'activités de formation agréées. Les efforts se poursuivent pour inciter davantage d'établissements universitaires à intégrer des informations sur le système de l'UPOV, grâce à des collaborations continues avec des établissements en Afrique et dans la région Amériques.

L'UPOV a perfectionné ses services numériques (UPOV e-PVP), un perfectionnement qui s'accompagne d'une augmentation de 4,9% des demandes déposées par l'intermédiaire de la plateforme UPOV PRISMA, avec notamment des hausses observées en Colombie, aux États-Unis d'Amérique, en France, en Serbie et au Viet Nam. Le module d'échange de rapports d'examen DHS d'UPOV e-PVP a été testé, facilitant avec succès l'échange de rapports d'examen DHS entre le Viet Nam et les Pays-Bas (Royaume des). Le nombre d'utilisateurs de la base de données PLUTO a atteint 5 500, ce qui témoigne de l'intérêt continu qu'elle suscite. En 2024, 54% des membres de l'UPOV ont contribué à la base de données PLUTO. Le pourcentage de demandes de protection d'obtentions végétales couvertes par les principes directeurs d'examen a atteint 95%, ce qui témoigne du succès des efforts d'harmonisation. Les efforts de numérisation de l'UPOV ont été freinés par le manque de ressources pour le développement et la maintenance des bases de données de l'UPOV, ainsi que d'autres offres numériques telles que le modèle de principes directeurs d'examen fondé sur le Web, qui pourrait servir d'outil pour l'élaboration des principes directeurs d'examen des membres de l'UPOV.

Au sein du Comité technique, une discussion sur les caractères de résistance aux maladies dans l'examen DHS a été organisée afin d'examiner les défis liés à l'harmonisation. Le Comité administratif et juridique a accepté des propositions relatives à un séminaire sur la coopération avec les obtenteurs en matière d'examen DHS afin d'améliorer la compréhension et l'efficacité. Durant les sessions de 2024 de l'UPOV, des discussions ont eu lieu sur l'importance de l'analyse des images, de la saisie automatique des données et des technologies de pointe, notamment l'intelligence artificielle (IA), dans la sélection et l'examen de nouvelles variétés végétales. Il a également été convenu de mener une analyse prospective afin de garantir que l'UPOV continue de favoriser l'innovation, de stimuler les investissements et de promouvoir un avenir plus durable.

I. PRÉSENTATION GÉNÉRALE DE LA SITUATION FINANCIÈRE ET DES RÉSULTATS

Principaux éléments financiers

Le tableau 1 ci-dessous présente le résultat budgétaire global réalisé par l'UPOV, ainsi que les fonds de réserve et de roulement à la fin de 2024. Au total, les recettes (avant les ajustements IPSAS) se sont élevées à 3,8 millions de francs suisses et les dépenses à 3,4 millions de francs suisses, soit un excédent budgétaire de 0,4 million de francs suisses pour 2024.

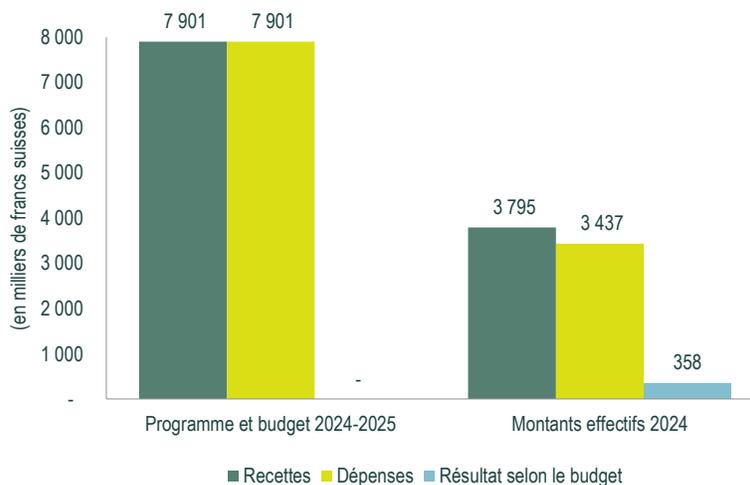
Fin 2024, le total des fonds de réserve et de roulement s'élevait à -1,2 million de francs suisses, à savoir 1,1 million de francs suisses dans le fonds de réserve, 0,6 million de francs suisses dans le fonds de roulement et des pertes actuarielles dans les actifs nets de -2,9 millions de francs suisses.

Tableau 1. Principaux éléments financiers en 2024¹
(en milliers de francs suisses)

Principaux éléments financiers	Programme et budget 2024-2025	2024 Montants effectifs	Montants effectifs 2024 par rapport au programme et budget
Recettes	7 901	3 795	48%
Dépenses	7 901	3 437	44%
Résultat selon le budget	-	358	n.d.
Ajustements IPSAS apportés aux recettes du budget ordinaire		(43)	
Ajustements IPSAS apportés aux dépenses du budget ordinaire		(55)	
Excédent/(déficit)		260	
Fonds de réserve et de roulement (FRR)			
Fonds de réserve		1 128	
Fonds de roulement		578	
Gains/(pertes) actuariels par le biais des actifs nets		(2 865)	
Total des fonds de réserve et de roulement en fin d'exercice		1 159	

¹ Note : la somme des montants figurant dans les tableaux dans l'ensemble du document ne correspond pas forcément au total, les chiffres ayant été arrondis.

Graphique 1. Recettes, dépenses et résultat budgétaire en 2024
(en milliers de francs suisses)



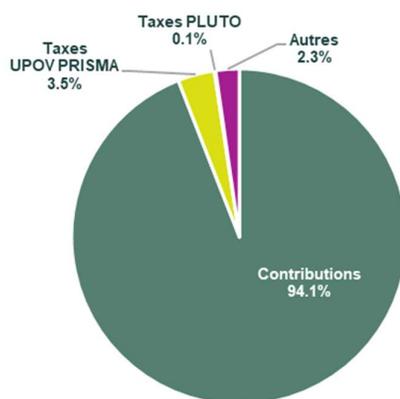
Les recettes effectives pour 2024 se sont élevées à 3,8 millions de francs suisses, soit 2 points de pourcentage en dessous des prévisions budgétaires (48% du budget pour l'exercice biennal). Voir le tableau 2 ci-dessous. Cela s'explique par des recettes inférieures aux prévisions pour ce qui concerne les taxes UPOV PRISMA et les taxes relatives au service premium de la base de données PLUTO, par la baisse des recettes provenant des coûts d'appui au programme liés aux fonds fiduciaires et des cours d'enseignement à distance. La baisse des recettes par rapport aux prévisions a été partiellement compensée par des gains de change. L'Arménie est devenue membre de l'UPOV en 2024 et sa contribution est due en 2025 (0,2 unité).

Tableau 2. Recettes en 2024
(en milliers de francs suisses)

Recettes	Prévisions 2024-2025	Montants effectifs 2024	Montants effectifs 2024 par rapport aux prévisions
Contributions (unitaires)	7 193	3 570	50%
Taxes UPOV PRISMA	396	134	34%
Taxes PLUTO	113	5	5%
Coûts d'appui au Programme de fonds fiduciaire	120	52	43%
Frais d'inscription aux cours d'enseignement à distance	80	10	13%
Recettes accessoires ¹	-	24	n.d.
Total	7 901	3 795	48%

¹ Les recettes accessoires concernent principalement les gains/(pertes) de change non réalisés résultant du processus de réévaluation des comptes de trésorerie et des autres actifs et passifs (devises autres que le franc suisse).

Graphique 2. Répartition des recettes par provenance en 2024



Dépenses

Les dépenses effectives se sont élevées à 3,4 millions de francs suisses en 2024 (44% du budget biennal). Elles sont présentées dans le tableau 3 et par résultats attendus dans le tableau 4.

Tableau 3. Budget par rapport aux dépenses par objet de dépense en 2024
(en milliers de francs suisses)

Objet de dépense	Programme et budget 2024-2025	Montants effectifs 2024	Montants effectifs 2024 par rapport au programme et budget
Ressources en personnel			
Postes	5 186	2 245	43%
Temporaires	569	–	–
Autres dépenses de personnel	–	–	–
Total, Ressources en personnel	5 755	2 245	39%
Autres ressources			
Stages et bourses			
Stages	15	–	–
Bourses	15	–	–
Sous-total stages et bourses	30	–	–
Voyages, formations et indemnités			
Missions de fonctionnaires	145	55	38%
Voyages de tiers	5	2	41%
Sous-total voyages	150	57	38%
Services contractuels			
Conférences	200	97	48%
Publications	–	–	–
Services contractuels de personnes	100	87	87%
Autres services contractuels	415	328	79%
Sous-total services contractuels	715	512	72%
Dépenses de fonctionnement			
Sous-total dépenses de fonctionnement	1 250	624	50%
Matériel et fournitures			
Mobilier et matériel	1	–	–
Fournitures	1	0	14%
Sous-total matériel et fournitures	2	0	7%
Total, Autres ressources	2 147	1 192	56%
TOTAL	7 901	3 437	44%

Ressources en personnel

Les dépenses de personnel effectives en 2024 ont été inférieures aux prévisions (39% du budget biennal). Les dépenses liées à des postes (43% du budget biennal) ont été inférieures aux prévisions du fait qu'un poste est demeuré vacant durant la plus grande partie de l'année et qu'un autre est demeuré vacant pendant plusieurs mois.

Il n'y a pas eu de dépenses pour les fonctionnaires temporaires en raison d'un retard dans le recrutement de fonctionnaires temporaires jusqu'à la seconde année de l'exercice biennal.

Autres ressources

Les dépenses effectives autres que les dépenses de personnel ont été supérieures aux prévisions (56% du budget biennal).

Il n'y a eu ni boursiers ni stagiaires en 2024. Les ressources budgétaires correspondantes ont été redéfinies pour couvrir d'autres priorités (par exemple, le remaniement de la stratégie de communication de l'UPOV et l'appui aux tâches de numérisation de l'UPOV).

Les dépenses liées aux voyages, à la formation et aux indemnités en 2024 ont représenté 38% du budget biennal en raison de l'utilisation accrue des outils virtuels/hybrides de réunion, diminuant ainsi les frais de voyages.

Services contractuels :

Conférences : les dépenses relatives aux conférences ont été conformes aux prévisions (48% du budget biennal).

Publications : il n'y a pas eu de dépenses au titre des publications en 2024.

Services contractuels de personnes : une partie des tâches de conseils et d'assistance concernant le système de l'UPOV a été assurée au titre d'un contrat de services contractuels de personnes, notamment pour ce qui a trait aux questions techniques (remplacement partiel d'un poste d'administrateur vacant). Deux personnes ont été recrutées à temps partiel au titre d'un contrat de services contractuels de personnes pour mener des tâches essentielles concernant le développement et la maintenance des services informatiques de l'UPOV, qui devaient être achevées pendant que les recrutements pour le poste d'administrateur vacant et pour un fonctionnaire temporaire étaient en cours.

Autres services contractuels : les estimations de dépenses au titre des autres services contractuels ont été supérieures aux prévisions pour la première année de l'exercice (79% du budget biennal) en raison des éléments suivants : i) un membre du personnel intérimaire assurant les tâches relevant d'un poste de fonctionnaire temporaire inscrit au budget (appui administratif et juridique); ii) un membre du personnel intérimaire assurant pendant la moitié de l'année les tâches relevant d'un poste d'administrateur vacant (administrateur aux services d'appui de l'UPOV).

Les dépenses de fonctionnement pour 2024 ont été conformes aux prévisions budgétaires.

Les dépenses au titre du matériel et des fournitures en 2024 se sont élevées à 140 francs suisses.

Tableau 4. Budget par rapport aux dépenses par sous-programme en 2024
(en milliers de francs suisses)

		Programme et budget 2024-2025	Montants effectifs 2024	Montants effectifs 2024 par rapport au programme et budget
1.1	Gouvernance par le Conseil de l'UPOV et travaux des comités et autres organes de l'UPOV	1 326	366	28%
1.2	Élaboration d'une législation relative à la protection des obtentions végétales conforme à l'Acte de 1991 de la Convention UPOV	309	105	34%
2.1	Sensibilisation accrue au rôle du système de l'UPOV	344	173	50%
2.2	Orientations et assistance concernant la Convention UPOV et sa mise en œuvre	2 856	1 377	48%
2.3	Harmonisation et coopération accrues en matière d'examen	700	374	53%
3.1	Mise au point des services e-PVP	873	370	42%
4.1	Diversification des revenus	241	53	22%
4.2	Un secrétariat habilité et doté des ressources et de la formation nécessaires pour travailler de manière efficace, collaborative et innovante	1 252	620	50%
Total		7 901	3 437	44%

Ressources

Le nombre de postes par catégorie est présenté dans le tableau 5 ci-dessous. À la fin de l'année 2024, 12 postes étaient occupés et deux postes d'administrateurs demeuraient vacants. À sa trente-cinquième session extraordinaire, le Conseil a décidé de créer le poste de Directeur du développement mondial et des affaires techniques. Le poste de Secrétaire général est compris dans le décompte des postes, mais n'entraîne aucun coût, étant donné que le Directeur général actuel de l'OMPI a refusé de percevoir tout traitement ou indemnité pour ses fonctions de Secrétaire général de l'UPOV.

Tableau 5. Postes inscrits au budget et postes effectifs en 2024

Catégorie de postes	Postes inscrits au budget pour 2024-2025	Postes effectifs en 2024	Différence
Directeurs	3	4	1
Administrateurs	7	3	(4)
Services généraux	4	5	1
TOTAL	14	12	(2)

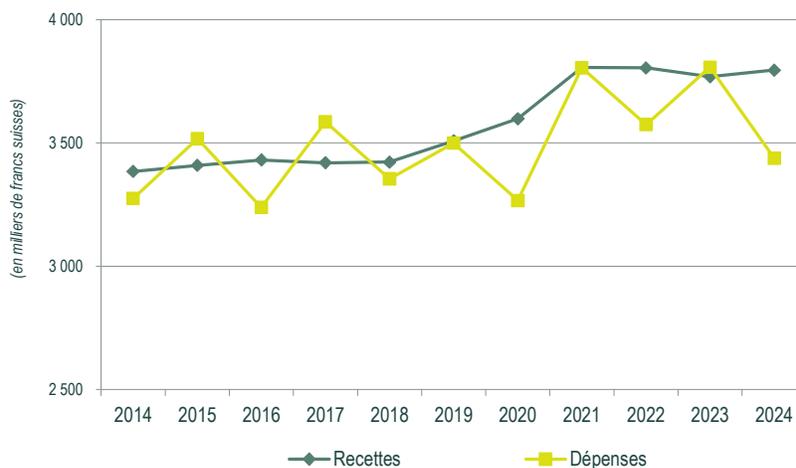
Évolution des recettes et des dépenses

L'évolution globale des recettes et des dépenses effectives (avant ajustements IPSAS) est présentée ci-dessous dans le tableau 6 pour la période allant de 2014 à 2024.

Tableau 6. Évolution des recettes et des dépenses effectives de 2014 à 2024
(en milliers de francs suisses)

	Montants effectifs										
	2014	2015	2016	2017	2018	2019	2020	2021	2022	2023	2024
Recettes	3 384	3 409	3 431	3 420	3 422	3 509	3 598	3 806	3 804	3 768	3 795
Dépenses	3 275	3 517	3 239	3 586	3 355	3 500	3 267	3 804	3 575	3 807	3 437
Résultat selon le budget	109	(109)	192	(166)	67	9	332	2	230	(39)	358

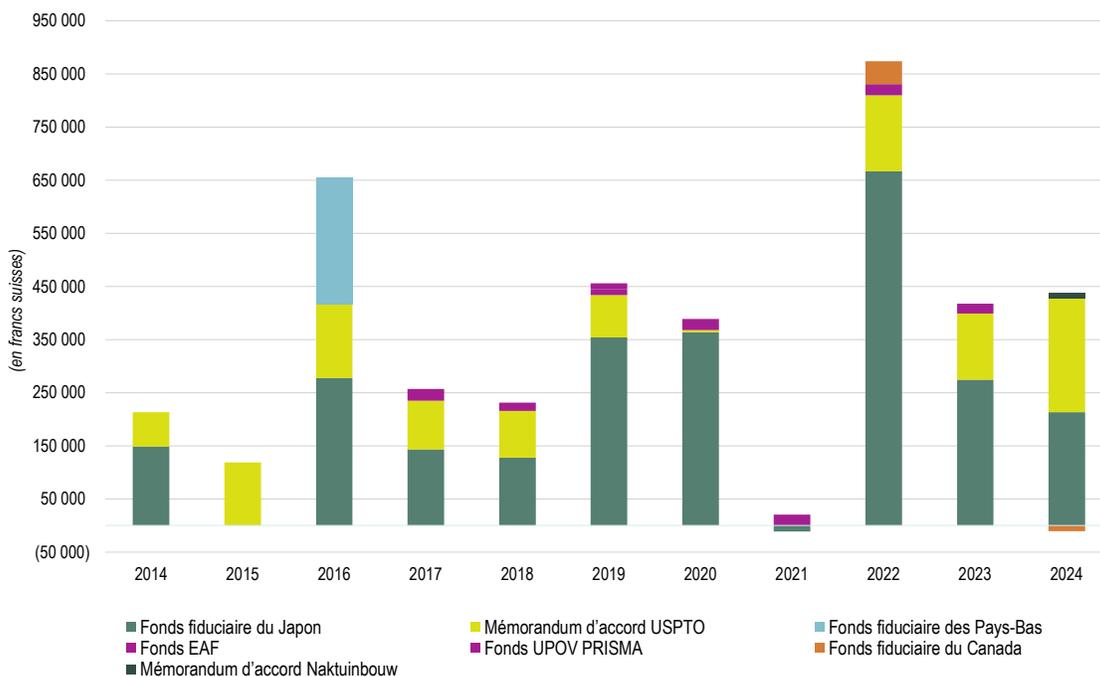
Graphique 3. Évolution des recettes et des dépenses de 2014 à 2024



Fonds fiduciaires (fonds extrabudgétaires)

L'évolution globale des recettes effectives des fonds fiduciaires pour la période allant de 2014 à 2024 est présentée dans le graphique 4 ci-dessous. Il convient de noter que la contribution pour le fonds fiduciaire du Japon concernant 2021 a été reçue en 2022.

Graphique 4. Évolution des fonds fiduciaires de 2014 à 2024



II. EXÉCUTION DU PROGRAMME

Pilier 1 : Réunir les parties prenantes pour surveiller et contribuer à façonner le système de l'UPOV

Données relatives à l'exécution :

Résultats attendus	Indicateurs d'exécution	Niveaux de référence	Cibles	Données relatives à l'exécution (2024)
1.1 Gouvernance par le Conseil de l'UPOV et travaux des comités de et autres organes de l'UPOV	Augmentation du nombre de variétés mises au point dans le cadre du système de l'UPOV			
	Nombre de demandes déposées sur le territoire des membres de l'UPOV	27 260 (2022) 29 070 (2023)	27 500 (2024)	29 250
	Nombre de titres délivrés sur le territoire des membres de l'UPOV	14 920 (2022) 21 150 (2023) ²	16 500 (2024)	17 270
	Nombre de titres en vigueur sur le territoire des membres de l'UPOV	161 210 (2022) 195 610 (2023)	170 000 (2024)	203 760³
1.2 Élaboration d'une législation relative à la protection des obtentions végétales conforme à l'Acte de 1991 de la Convention UPOV	Nombre d'États/d'organisations devenus membres de l'UPOV			
	États et organisations devenus membres de l'Union	Aucun (2022) Aucun (2023)	1 par an	1

Note : Les valeurs de référence pour 2022-2023 ont été actualisées pour prendre en considération les données issues de la base de données statistiques de l'UPOV.

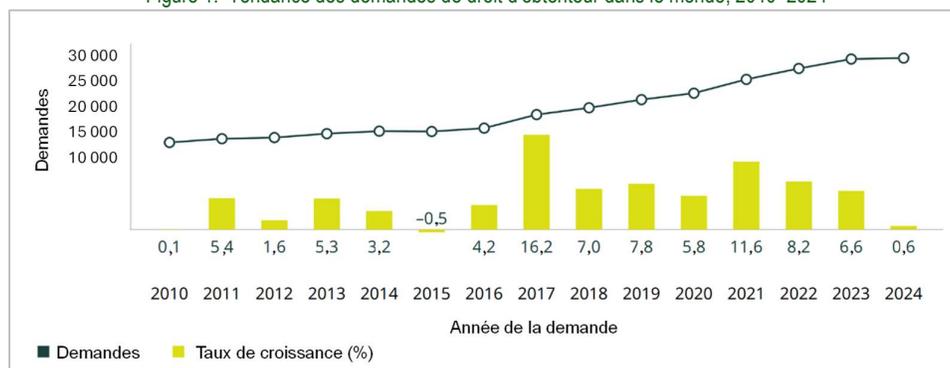
Principales réalisations :

1.1 Gouvernance par le Conseil de l'UPOV et travaux des comités et autres organes de l'UPOV

Augmentation du nombre de variétés mises au point dans le cadre du système de l'UPOV

En 2024, quelque 29 250 demandes d'obtentions végétales ont été déposées dans le monde entier, ce qui représente une augmentation de 0,6% par rapport à 2023 et marque la neuvième année de croissance consécutive (voir figure 1). Toutefois, cette augmentation modeste constitue également le plus faible taux de croissance d'une année sur l'autre enregistré depuis 2015, essentiellement en raison d'un ralentissement des demandes déposées en Chine.

Figure 1. Tendence des demandes de droit d'obtenteur dans le monde, 2010–2024



Source : UPOV/OMPI

² Le Royaume-Uni a également délivré 21 805 titres supplémentaires de protection des obtentions végétales en 2023, liés aux droits d'obtenteur transférés depuis l'Union européenne dans le cadre de l'accord de retrait.

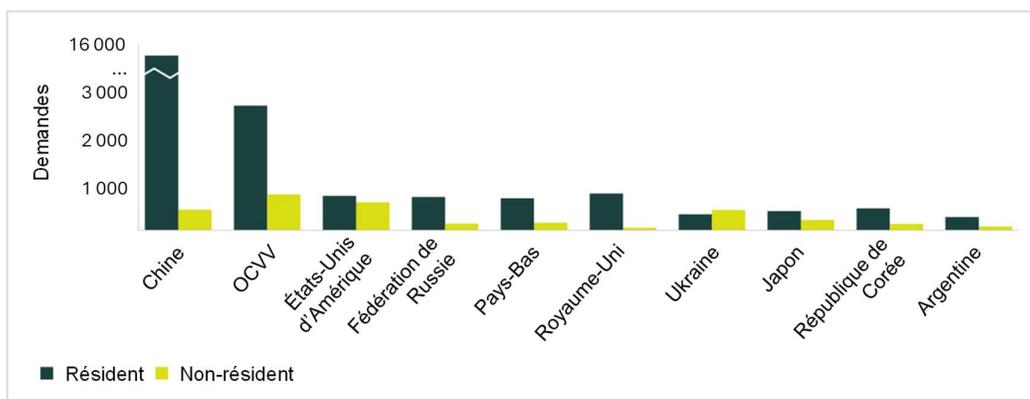
³ Le nombre de titres en vigueur au Royaume-Uni est une estimation.

En 2024, la Chine a conservé sa place de première destination pour les demandes de droit d'obtenteur, recevant 16 177 demandes, soit 55,3% du nombre total de demandes déposées dans le monde. L'OCVV est arrivé en deuxième position avec 3 268 demandes, soit 11,2% du nombre total de demandes déposées dans le monde. Il était suivi des États-Unis d'Amérique (1 268), de la Fédération de Russie (809) et des Pays-Bas (Royaume des) (800) (voir la figure 2). Après une décennie de croissance annuelle consécutive à deux chiffres, le service de la Chine a reçu sept demandes de droit d'obtenteur de moins en 2024 que l'année précédente. Parmi les 10 premiers services de protection des obtentions végétales, seuls l'OCVV (+14%) et les États-Unis d'Amérique (+10,4%) ont enregistré une croissance à deux chiffres en 2024. Ces deux services connaissent une reprise après deux années consécutives de baisse. Le Japon (+1,4%) est le seul autre service parmi les 10 arrivés en tête à afficher une croissance en 2024. Les statistiques relatives à chaque membre de l'UPOV figurent dans le document C/59/7 "Statistiques sur la protection des obtentions végétales pour la période 2020-2024".

En 2024, les cinq ressorts juridiques au monde qui arrivent en tête ont collectivement reçu 76,3% de toutes les demandes, soit une augmentation de 1% par rapport à 2023 due essentiellement à une hausse des demandes reçues par l'OCVV et les États-Unis d'Amérique.

En 2024, les résidents ont déposé davantage de demandes que les non-résidents dans l'ensemble des 10 premiers ressorts juridiques, à l'exception de l'Ukraine. La Chine s'inscrit en tête de cette tendance parmi les 10 premiers services de protection, avec 97,4% des demandes émanant de demandeurs nationaux. Le Royaume-Uni affiche également une forte proportion de dépôts par des résidents qui s'élève à 94%. Inversement, l'Ukraine était la seule parmi les 10 premiers ressorts juridiques à enregistrer 56% de dépôts de demandes par des non-résidents, ce qui indique qu'une majorité des dépôts provenaient de l'étranger.

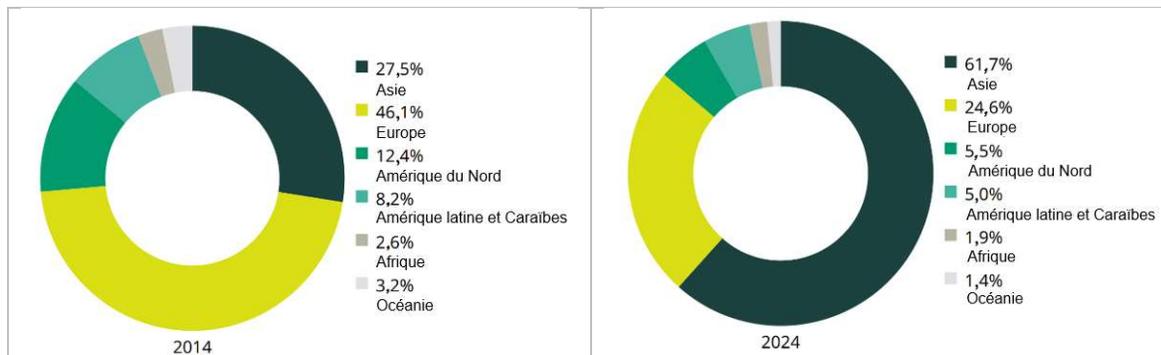
Figure 2. Demandes de droit d'obtenteur pour les 10 principaux services de protection des obtentions végétales, 2024



Source : UPOV/OMPI

L'Asie a été la région qui a reçu le plus de dépôts de demandes de droit d'obtenteur en 2024, soit 61,7% de toutes les demandes. Une augmentation annuelle notable de 15,6% des dépôts depuis 2014 a contribué à considérablement élargir la part mondiale de l'Asie, qui est passée de 27,5% en 2014 à 61,7% en 2024. Au cours des 10 dernières années, les régions de l'Asie (+15,6%), de l'Afrique (+3,5%), de l'Amérique latine et les Caraïbes (+1,5%) et de l'Europe ont toutes connu une croissance annuelle moyenne positive. En revanche, l'Amérique du Nord (-1,7%) et l'Océanie (-2%) ont accusé une baisse, enregistrant toutes deux des taux de croissance annuels moyens négatifs sur la période en question (voir la figure 3).

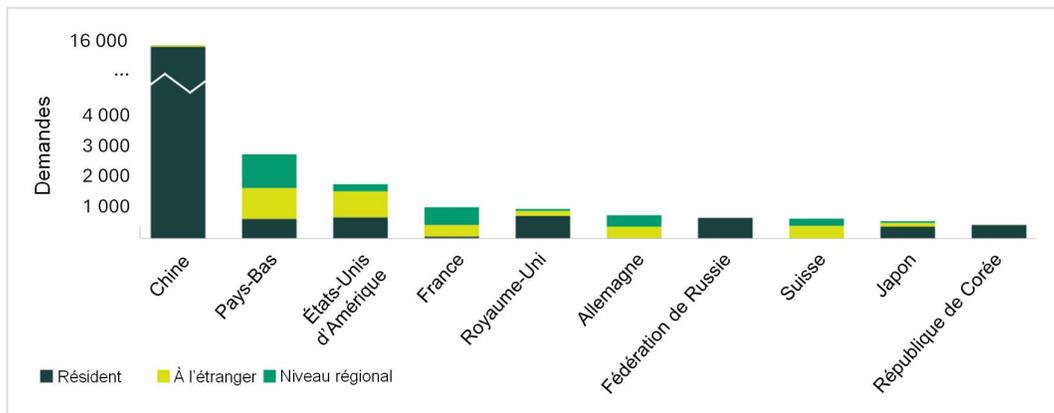
Figure 3. Demandes de droit d'obtenteur par région, 2014 et 2024



Source : UPOV/OMPI

En 2024, les demandeurs installés en Chine ont été les plus actifs au niveau mondial, déposant 15 806 demandes de protection d'obtentions végétales, soit une augmentation de 1,6% par rapport à 2023 (voir la figure 4). En deuxième position après la Chine viennent les demandeurs des Pays-Bas (Royaume des) qui ont déposé 2 770 demandes, ce qui constitue une baisse de 5,2% par rapport à l'année précédente. Les principaux pays d'origine étaient les États-Unis d'Amérique (1 779), la France (1 027) et le Royaume-Uni (968). Ensemble, ces cinq origines représentaient 76,4% du nombre total de dépôts de demandes de protection d'obtentions végétales dans le monde en 2024, la Chine (54% du total) et les Pays-Bas (Royaume des) (9,5%) représentant les plus grandes parts.

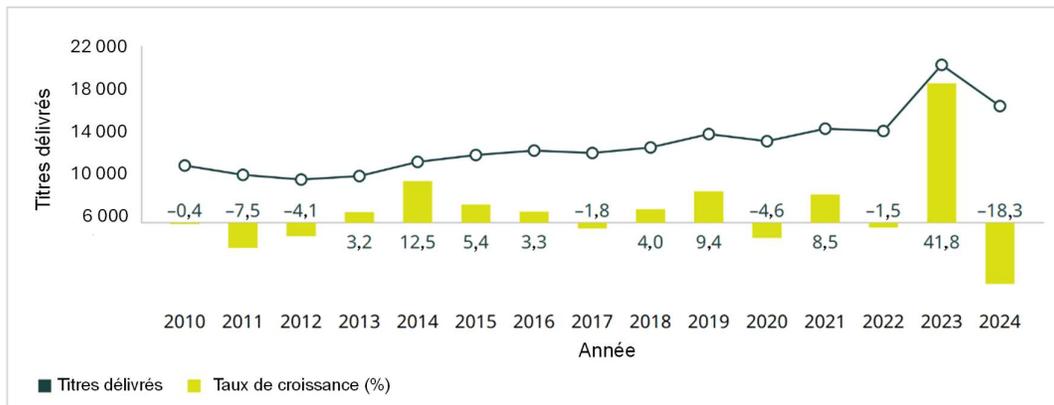
Figure 4. Demandes de protection d'obtentions végétales pour les 10 principaux pays d'origine des demandeurs, 2024



Source : UPOV/OMPI

Après une forte hausse en 2023, le nombre total de titres de droit d'obtenteur délivré a diminué de 18,3% en 2024 (voir la figure 5). Ce net recul s'explique par la croissance exceptionnelle des titres délivrés par la Chine en 2023, qui a fortement influencé les chiffres de cette année-là. Malgré cette diminution, le nombre total de 17 270 titres délivrés en 2024 s'inscrit parfaitement dans la tendance observée à long terme.

Figure 5. Tendance en ce qui concerne les titres délivrés dans le monde, 2010-2024



Source : UPOV/OMPI

Quelque 203 760⁴ titres d'obtenteur étaient en vigueur à la fin de 2024, soit une augmentation de 4,2% par rapport à 2023. La Chine (38 849), l'OCVV (31 317), les États-Unis d'Amérique (28 139), l'Ukraine (13 803) et les Pays-Bas (Royaume des) (9 883) détenaient le plus grand nombre de titres en vigueur. Parmi les autres services de protection des obtentions végétales qui conservent au moins 5 000 titres actifs figure le Japon (7 505), la Fédération de Russie (6 992) et la République de Corée (6 771).

⁴ Cette valeur inclut le nombre de titres en vigueur au Royaume-Uni à titre d'estimation.

1.2 Élaboration d'une législation relative à la protection des obtentions végétales conforme à l'Acte de 1991 de la Convention UPOV

L'Arménie est devenue le soixante-dix-neuvième membre de l'UPOV le 2 mars 2024. L'adhésion à l'UPOV créera un environnement propice à la protection et à l'accès à de nouvelles variétés de plantes stratégiques dans le pays, telles que l'abricot, la cerise, le raisin et la poire.

“Les agriculteurs et les cultivateurs auront accès à de nouvelles variétés végétales de haute qualité, qui sont adaptées au changement climatique et ont une productivité plus élevée pour assurer une production compétitive”, a déclaré S.E. M. Andranik Hovhannisyan, Ambassadeur, Représentant permanent de l'Arménie à Genève (voir le [Communiqué de presse de l'UPOV n° 141](#)).

Figure 6. Adhésion à l'Acte de 1991 ou ratification de ce dernier

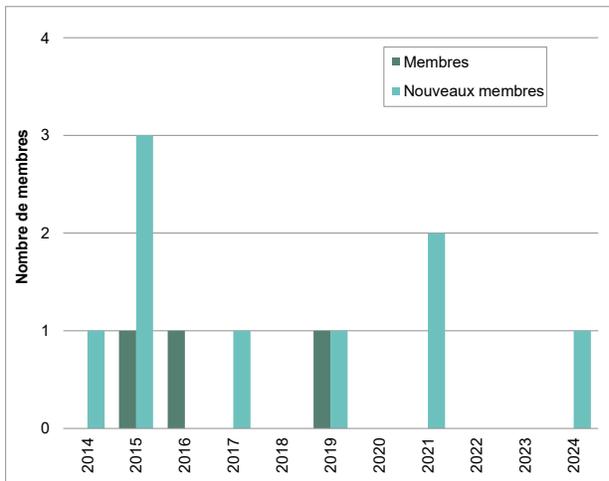
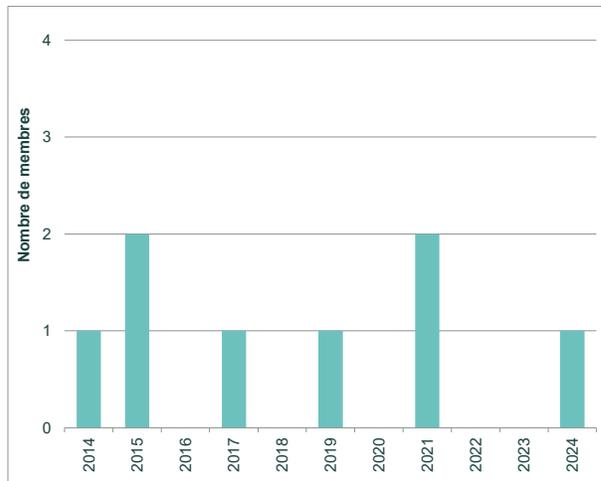


Figure 7. Nouveaux membres de l'Union



En 2024, 14 États ont bénéficié de commentaires sur leurs lois, notamment un membre de l'UPOV au titre de l'Acte de 1978 de la Convention UPOV (1 membre de l'Union : Géorgie; 13 non-membres : Bahreïn, Cabo Verde, Cambodge, Émirats arabes unis, Gambie, Indonésie, Jamaïque, Kazakhstan, Maurice, Nigéria, République démocratique populaire lao, Seychelles, Suriname). Le nombre de commentaires sur les lois va de pair avec l'augmentation des niveaux des demandes observée depuis 2017, une part accrue de commentaires s'adressant à des non-membres de l'UPOV.

Le Conseil de l'UPOV a émis un avis positif sur les législations des Émirats arabes unis et de la République démocratique populaire lao, permettant ainsi leur adhésion potentielle à la Convention UPOV.

Figure 8. États ou organisations ayant reçu des avis législatifs

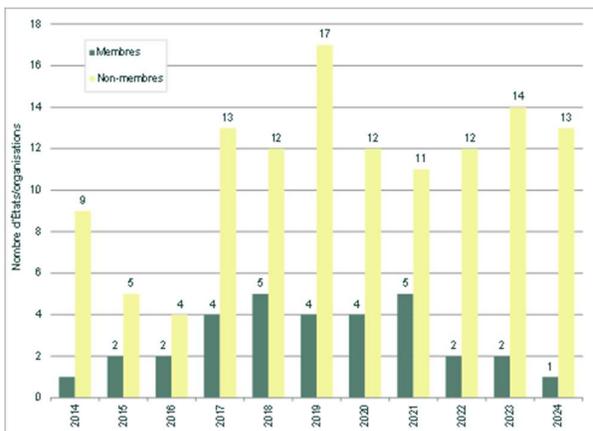
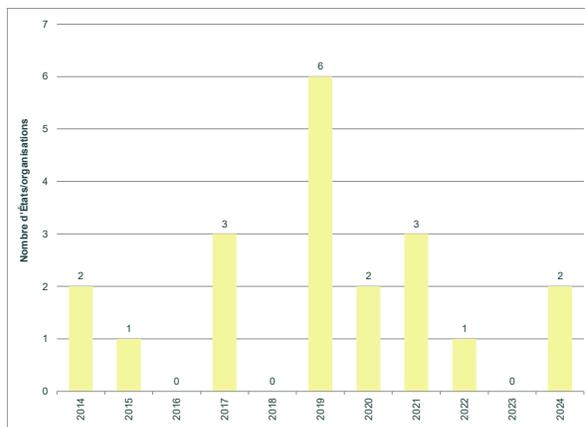


Figure 9. États et organisations ayant reçu un avis positif du Conseil



Les États et organisations ci-après ont contacté le Bureau de l'Union et tenu des réunions (virtuelles ou en présentiel) avec des fonctionnaires gouvernementaux afin d'examiner les possibilités d'aide en matière d'élaboration d'une législation relative à la protection des obtentions végétales : Arabie saoudite, Bahreïn, Cabo Verde, Cambodge, Gambie, Géorgie, Indonésie, Jamaïque, Malaisie, Malawi, Maurice, Nigéria, Pakistan, Rwanda, Seychelles, Suriname, Thaïlande et Zambie.

La détermination des pays et des organisations à créer un environnement juridique propice à la protection des obtentions végétales et à devenir membres de l'UPOV est guidée par des objectifs de développement nationaux ou régionaux. Le manque de ressources a empêché le Bureau de l'Union de réaliser des évaluations de référence, des missions d'enquête ou des diagnostics des institutions existantes, de recenser les parties prenantes et les plantes stratégiques, et d'analyser le rôle des obtentions végétales et de leur protection dans le développement économique et agricole. Ce manque d'informations a limité notre capacité à fournir une aide sur mesure et à participer à des discussions politiques avec les responsables et les parties prenantes.

Pilier 2 : Fournir des orientations et une assistance et faciliter la coopération pour la mise en place du système de l'UPOV

Données relatives à l'exécution :

Résultats attendus	Indicateurs d'exécution	Niveaux de référence	Cibles	Données relatives à l'exécution (2024)
2.1 Sensibilisation accrue au rôle du système de l'UPOV	Informations de l'UPOV visionnées			
	Consultations du site Web de l'UPOV	876 805 visites (2022 – Google Analytics) 494 227 pages consultées (2023 – Matomo Analytics)	1 250 000 (2025)	1 130 631
	Visiteurs du site Web de l'UPOV	118 316 utilisateurs ponctuels (2022 – Google Analytics) 106 656 visiteurs ponctuels (2023 – Google Analytics)	175 000 (2025)	147 244
	Nombre d'abonnés sur les réseaux sociaux	X : 2 255 (fin 2022) X : 2 544 (fin 2023) LinkedIn : 3 912 (fin 2022) LinkedIn : 5 467 (fin 2023)	X : 4 000 (fin 2025); LinkedIn : 7 500 (fin 2025)	X : 2 668; LinkedIn : 6 831
	Nombre de visionnages des vidéos sur la page relative aux avantages sur le site Web de l'UPOV	4 412 visites (2022 – Google Analytics) 2 454 pages consultées (2023 – Matomo Analytics)	7 500 (2025)	3 921
2.2 Orientations et assistance concernant la Convention UPOV et sa mise en œuvre	Nombre d'États et d'organisations participant aux activités de formation et d'assistance de l'UPOV ⁵	118 États et 28 organisations (2022) 155 États et 31 organisations (2023)	70 États et 12 organisations (2025)	128 États et 31 organisations
	Nombre de participants ayant suivi avec succès les cours d'enseignement à distance de l'UPOV	595 (2022) 740 (2023, y compris le cours DL-205 en chinois)	750 (2025)	1 027 ⁶ (y compris le cours DL-205 en chinois)
	Nombre d'établissements universitaires incorporant des informations sur le système de l'UPOV dans leurs formations ⁷	Afrique : 1; Amériques : 0; Asie-Pacifique : 2; Europe : 7 (2023)	Afrique : 3; Amériques : 2; Asie-Pacifique : 4; Europe : 7 (2025)	Afrique : 1; Amériques : 0; Asie-Pacifique : 2; Europe : 7
	Nombre de personnes ayant obtenu un certificat international de protection des obtentions végétales de l'UPOV	sans objet (2023)	100 (2025)	50

⁵ Inclut les États et organisations mentionnés à l'annexe V et dans les cours d'enseignement à distance de l'UPOV (figure 17).

⁶ Le nombre total de participants qui ont achevé des cours DL avec succès comprend les participants aux cours administrés par la Chine dans le cadre du "programme pour l'utilisation du chinois dans le contexte de l'UPOV" approuvé par le Conseil de l'UPOV.

⁷ Afrique : Masters en propriété intellectuelle de l'OAPI; Asie et Pacifique : JICA (JP), KOICA (KR); Europe : *Magister Lucentinus* de l'Université d'Alicante (ES), *Naktuinbouw PBR for Food Security* (NL), *Master Program in Plant Breeding* de l'Université La Salle (FR), *Master en propriété intellectuelle* de l'Université de Maastricht (NL), *Master en droit de la propriété intellectuelle* de l'Université de Turin (IT), *Master en propriété intellectuelle* de l'Université de Zaragoza (ES).

Résultats attendus	Indicateurs d'exécution	Niveaux de référence	Cibles	Données relatives à l'exécution (2024)
	Nombre de diplômés du programme de formation des formateurs de l'UPOV (actuellement programmes internationaux et régionaux à l'intention des cadres) ⁸	21 (2022) 22 (2023)	45 (2025)	75
2.3 Harmonisation et coopération accrues en matière d'examen	Recours aux principes directeurs d'examen et aux questionnaires techniques de l'UPOV			
	Nombre de membres de l'UPOV ayant recours aux questionnaires techniques de l'UPOV inchangés dans UPOV PRISMA	24 (2023)	30 (2025)	25
	Nombre de membres de l'UPOV ayant recours aux caractères inchangés des questionnaires techniques de l'UPOV dans UPOV PRISMA	6 (2023)	8 (2025)	8
	Pourcentage de toutes les demandes de protection des obtentions végétales déposées sur le territoire des membres de l'UPOV et couvertes par les principes directeurs d'examen de l'UPOV	94% (2023)	94%	95%
	Nombre de rapports d'examen DHS téléchargés à partir du module d'échange de rapports d'examen DHS d'UPOV e-PVP	Sans objet (2022) Aucun (2023)	400	7

Principales réalisations :

2.1 Sensibilisation accrue au rôle du système de l'UPOV

En 2024, l'UPOV a élaboré une identité visuelle et un ton cohérents pour tous ses supports de communication, tous canaux confondus. L'approche en matière de communication a été améliorée grâce à une combinaison de formats, notamment des documents, des vidéos et des actualités en temps réel diffusés sur le site Web de l'UPOV, dans des messages électroniques à large diffusion et sur les réseaux sociaux. De nouveaux supports de communication présentant des récits locaux et des variétés protégées avec succès ont été élaborés avec des membres de l'UPOV, comme l'article sur Mme Mary Mgonja, obtentric et agricultrice tanzanienne, rédigé en collaboration avec la République-Unie de Tanzanie. Un appui en matière de communication a été apporté pour l'ensemble des événements qui se sont déroulés en 2024, y compris à la demande des membres de l'UPOV aux fins de la promotion nationale de la protection des obtentions végétales.

Ces initiatives ont contribué à accroître le nombre de visiteurs du site Web de l'UPOV en 2024 (106 656 en 2023 contre 147 244 en 2024). Outre le portail Web, les pages consacrées aux réunions et aux principes directeurs d'examen restent parmi les plus consultées. Ce plus grand nombre de visiteurs a également exploré un plus large éventail de pages du site Web (augmentation de 4,3%), notamment la page "Actualités", qui apparaît pour la première fois dans les statistiques avec 2,4% de visiteurs.

L'utilisation des réseaux sociaux reste pertinente pour accroître le rayonnement de l'UPOV et la sensibilisation à l'incidence mondiale de la protection des obtentions végétales. Les comptes de l'UPOV sur les réseaux sociaux (YouTube, LinkedIn et X (anciennement Twitter)) ont continué de se développer en 2024 pour atteindre plus de 10 000 abonnés. Les chiffres montrent l'intérêt mondial pour la protection des obtentions végétales, en particulier parmi les professionnels comme en témoigne l'augmentation de la base des abonnés sur LinkedIn. En décembre 2024, le profil LinkedIn de l'UPOV comptait plus de 6 800 abonnés, le plus grand nombre d'entre eux se trouvant en Inde, en Suisse, en Türkiye, en France et en Espagne.

⁸ La méthodologie du programme de l'UPOV à l'intention des cadres (27 participants) a été appliquée à l'atelier régional de l'ARIPO sur la protection des obtentions végétales organisé à l'intention des États membres de l'ARIPO (48 participants).

En 2024, aucune nouvelle vidéo n'a été mise à disposition sur le site Web de l'UPOV. L'offre restreinte de nouveaux contenus pourrait en partie expliquer la réduction du nombre de visionnages de vidéos sur la page relative aux avantages du site Web de l'UPOV (3 921) par rapport à la cible (7 500).

Depuis les dernières séries de sessions de l'UPOV, un numéro du bulletin d'information a été publié en [octobre 2024](#) et diffusé sur le site Web de l'UPOV et sur les réseaux sociaux.

Figure 11. Consultations du site Web de l'UPOV – Nombre de visiteurs

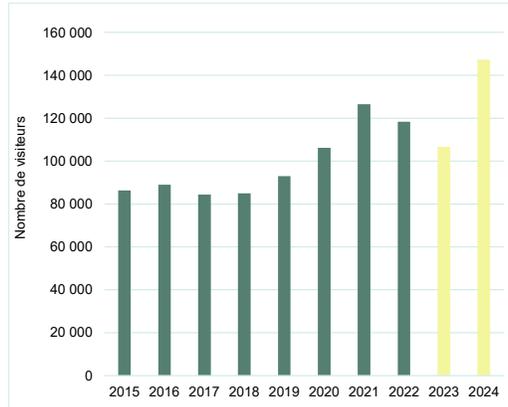
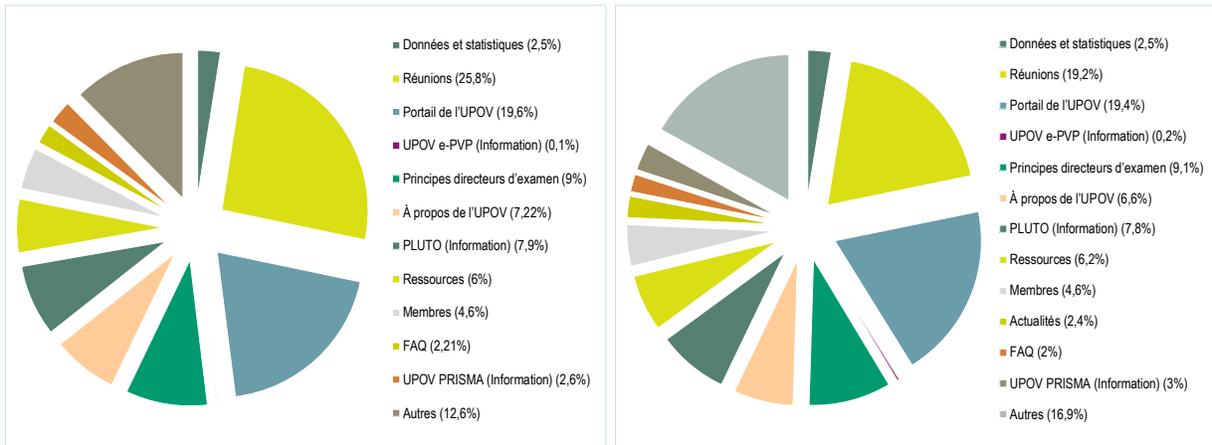


Figure 12. Aperçu de l'activité sur le site Web en 2023 et 2024 : où vont les utilisateurs?

2023 (source : outil d'analyse Matomo)*

2024 (source : outil d'analyse Matomo)*

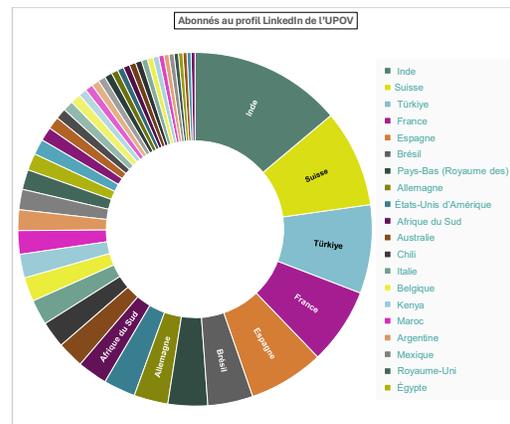


* hors accès direct aux demandes UPOV (bases de données UPOV Lex, UPOV PRISMA, PLUTO).

Figure 13. Abonnés au compte @UPOVint et au profil LinkedIn de l'UPOV



Figure 14. Abonnés au profil LinkedIn de l'UPOV (par pays)



Le 28 mai 2024, l'UPOV a accueilli M. Qu Dongyu, Directeur général de l'Organisation des Nations Unies pour l'alimentation et l'agriculture (FAO), en visite à Genève. Cette rencontre a mis en évidence les nombreux avantages que présente la collaboration entre la FAO et l'UPOV pour mettre la science et la technologie au service de l'agriculture dans l'intérêt des agriculteurs des pays en développement.

Figure 15. Infographie LinkedIn de l'UPOV



Figure 16. Vidéos sur les réseaux sociaux



2.2 Orientations et assistance concernant la Convention UPOV et sa mise en œuvre

En 2024, les activités de formation et d'assistance de l'UPOV ont été dispensées à des participants provenant de 38 États et 13 organisations. La participation du Bureau de l'Union s'est principalement faite par des moyens virtuels ou bien avec l'appui des membres de l'Union.



Le programme de l'UPOV à l'intention des cadres sur la protection des obtentions végétales pour le développement de l'agriculture ("UPOV Executive Program on Plant Variety Protection for the Development of Agriculture") a été organisé par l'UPOV en collaboration avec l'USPTO et avec l'assistance du Ministère de l'agriculture, de la sylviculture et de la pêche du Japon, et s'est tenu à Genève du 3 au 6 décembre 2024. Vingt-sept participants de haut niveau provenant de 20 pays et de cinq organisations internationales ont participé à ce programme.

La méthodologie a consisté en des séances de cocréation et de tables rondes permettant une interaction directe entre les participants et des agriculteurs, des producteurs, des obtenteurs et des décideurs de différents continents. Ensemble, ils ont évalué les possibilités dans les contextes locaux sous différents angles et ont élaboré leurs propres approches pour un développement agricole durable à l'aide du système de l'UPOV.



En juin 2024, l'UPOV a organisé avec l'USPTO et l'ARIPO un atelier régional sur la protection des obtentions régionales à l'intention des États membres de l'ARIPO. La même méthodologie et la même approche en matière de contenu que celles du programme de l'UPOV à l'intention des cadres ont été utilisées pour cet événement. L'atelier sur la protection des obtentions végétales pour un développement agricole durable dans le contexte du changement climatique s'est tenu à

Accra (Ghana) et a été organisé avec l'aide de la Direction générale de l'enregistrement du Ministère de la justice du Ghana. L'atelier a fourni une mine d'informations utiles sur l'incidence de la protection des obtentions



végétales dans la lutte contre l'insécurité alimentaire, contre les effets du changement climatique et dans la création d'opportunités commerciales, démontrant ainsi les avantages que les États membres de l'ARIPO peuvent tirer de leur adhésion au Protocole d'Arusha et de leur adhésion à l'UPOV.

La dix-septième réunion annuelle du Forum sur la protection des obtentions végétales en Asie orientale s'est tenue à Phnom Penh (Cambodge), le 27 août 2024. L'objectif du programme stratégique sur 10 ans du Forum est d'élaborer des systèmes de protection des obtentions végétales (POV) efficaces et conformes à la Convention UPOV à mettre en place entre les membres du Forum afin que tous les membres du Forum adhèrent à l'UPOV, ce qui servira de base à l'harmonisation d'un mécanisme régional de protection des variétés végétales et à la coopération dans ce domaine afin de contribuer à développer une agriculture durable et à assurer la sécurité alimentaire". Un séminaire international s'est tenu le 28 août 2024 pour sensibiliser au rôle de la protection des obtentions végétales dans le développement de l'agriculture. Soixante et un participants provenant de 15 pays et de trois organisations internationales ont pris part à cet événement.

Des informations détaillées sur les réunions, les activités de formation et d'assistance organisées avec ou par d'autres États et organisations avec l'appui ou la contribution du Bureau de l'UPOV peuvent être consultées dans la liste des activités figurant à l'annexe V. Étant donné qu'une approche davantage axée sur les résultats a été adoptée pour la planification et l'établissement des rapports de l'UPOV, les futurs rapports sur l'exécution de l'UPOV présenteront des informations rationalisées et axées sur les résultats concernant les activités de formation et d'assistance.

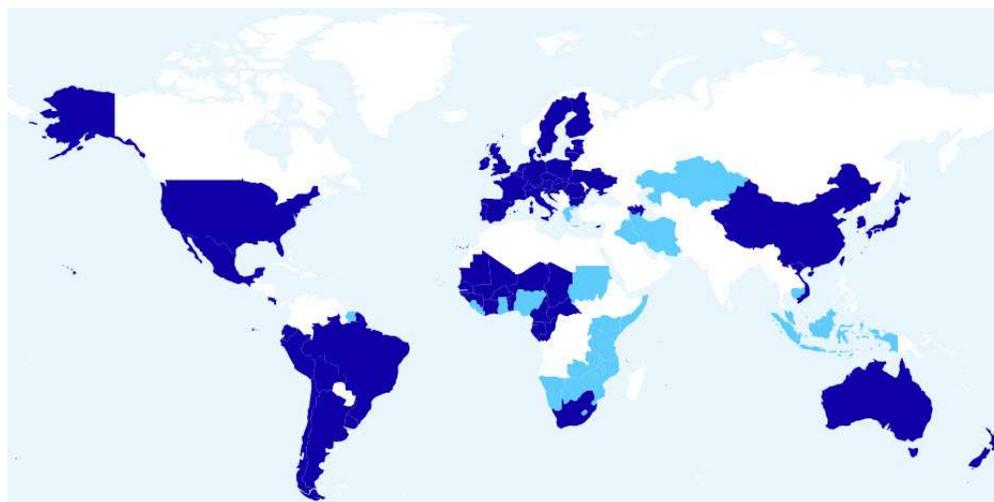
En 2024, les cours d'enseignement à distance ont permis de répondre à la demande croissante d'aide à la mise en place et à l'application du système de l'UPOV. Au total, 833 participants ont participé à des cours à distance administrés par l'UPOV (757 en 2023) et 645 d'entre eux ont achevé le cours avec succès en obtenant un score de 70% ou plus à l'examen final. Les cours ont accueilli 10 étudiants soumis au paiement d'une taxe en 2024 contre 12 en 2023. Les projets visant à actualiser les cours d'enseignement à distance de l'UPOV en tenant compte des dernières nouveautés, des avantages de la protection des obtentions végétales et des aspects liés à la présentation ont été retardés en raison de ressources humaines et financières limitées.

Nombre de participants aux cours d'enseignement à distance de l'UPOV en 2024, par catégorie

Catégorie	Nombre de participants en 2024				Total
	DL-205	DL-305	DL-305A	DL-305B	
Catégorie 1 : fonctionnaires nationaux de membres de l'Union	345	135	59	66	605
Catégorie 2 : fonctionnaires d'États ou d'organisations intergouvernementales ayant le statut d'observateur	57	11	5	7	80
Catégorie 3 : autres (droit d'inscription : 1 000 francs suisses)	8	–	–	2	10
Catégorie 4 : exonération discrétionnaire des droits d'inscription pour quelques étudiants	132	4	1	1	138
Nombre total de participants	542	150	65	76	833
Achèvement avec succès ⁹ , total	399	126	55	65	645

⁹ L'achèvement avec succès des cours DL de l'UPOV signifie obtenir un total de 70% ou plus à l'examen final.

Figure 17. Cours DL-205, DL-305, DL-305A et DL-305B de l'UPOV : participation en 2024



Les limites indiquées sur cette carte ne représentent en aucun cas l'expression d'une opinion de la part de l'UPOV concernant le statut juridique d'un pays ou d'un territoire.

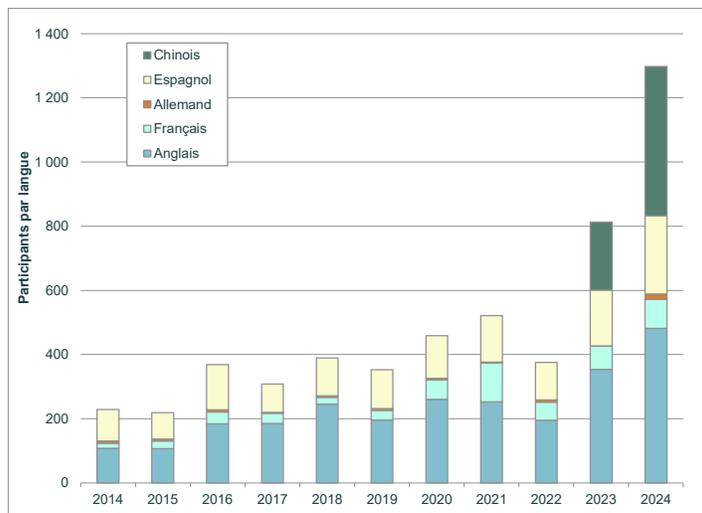
- Membres de l'Union (50) : Afrique du Sud, Allemagne, Argentine, Arménie, Australie, Autriche, Azerbaïdjan, Belgique, Bolivie (État plurinational de), Brésil, Bulgarie, Chili, Chine, Costa Rica, Croatie, Danemark, Équateur, Espagne, Estonie, États-Unis d'Amérique, Finlande, France, Ghana, Hongrie, Irlande, Italie, Japon, Kenya, Lituanie, Mexique, Nouvelle-Zélande, Organisation africaine de la propriété intellectuelle (OAPI), Pays-Bas (Royaume des), Pérou, Pologne, Portugal, République de Corée, République tchèque, République-Unie de Tanzanie, Roumanie, Royaume-Uni, Singapour, Slovaquie, Slovénie, Suède, Suisse, Ukraine, Union européenne, Uruguay, Viet Nam.
- Non-membres de l'Union (11) : Cambodge, Grèce, Indonésie, Iran (République islamique d'), Iraq, Kazakhstan, Malaisie, Nigéria, Organisation régionale africaine de la propriété intellectuelle (ARIPO), Rwanda, Suriname

En 2024, le cours d'enseignement à distance de l'UPOV DL-205 a été proposé en langue chinoise, conformément au "programme pour l'utilisation du chinois dans le contexte de l'UPOV" approuvé par le Conseil de l'UPOV. La Chine était en charge de l'administration du cours et n'a pas eu besoin d'utiliser les plateformes d'enseignement à distance de l'UPOV. Voici le nombre d'étudiants qui ont participé au cours DL-205 en langue chinoise :

Cours	Langue	Nombre de participants en 2024
DL205-S1	Chinois	265
DL205-S2	Chinois	199
Nombre total de participants :		464
Achèvement avec succès, total :		382

Le graphique ci-après donne un aperçu du nombre total de participants aux cours à distance, par langue. En 2024, au total, 1 297 participants ont participé à des cours d'enseignement à distance. Sur ce nombre, 1 027 ont achevé les cours en obtenant 70% ou plus à l'examen final.

Figure 18. Participants à des cours d'enseignement à distance de l'UPOV par langue



Afin de tirer un meilleur parti des diverses initiatives de formation proposées par l'UPOV et ses membres, l'UPOV a lancé en avril 2024 le "Certificat international de protection des obtentions végétales de l'UPOV" (certificat UPOV).



Le certificat UPOV est délivré aux personnes qui acquièrent le nombre nécessaire de crédits en suivant des cours et en participant à des activités reconnus par l'UPOV. En 2024, le certificat UPOV a été délivré à 50 personnes.

Les autorités, organisations et entités universitaires des membres de l'UPOV sont invitées à proposer l'inclusion de leurs activités de formation sur la protection des obtentions végétales dans le programme de certificat UPOV. En 2024, trois activités de formation supplémentaires donnant droit à des crédits pour le certificat UPOV ont été incluses dans le programme.

Le programme de certificat UPOV a également pour objectif d'accroître le nombre d'établissements universitaires incorporant des informations sur le système de l'UPOV dans leurs formations. En 2024, aucun nouvel établissement universitaire n'a rejoint le programme bien que les négociations aient progressé avec deux établissements universitaires (l'un en Afrique et l'autre en Amérique latine), au sujet notamment de la formation de formateurs locaux à l'utilisation des documents et des orientations de l'UPOV. La mise en place de partenariats universitaires requiert des ressources importantes au sein du Bureau de l'UPOV pour faciliter l'élaboration de contenus, notamment de documents expliquant la Convention UPOV et l'intérêt de l'UPOV. Malheureusement, le Bureau de l'UPOV n'a pas été en mesure d'allouer les ressources nécessaires à cette fin.

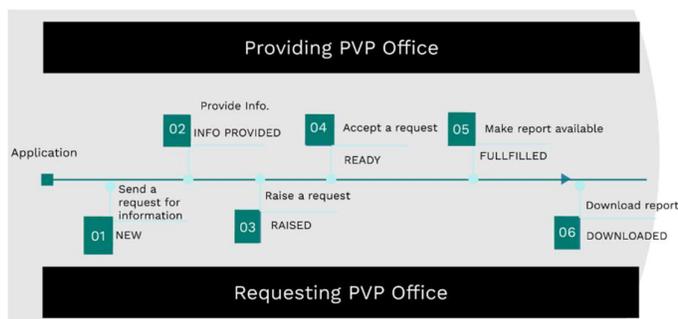
2.3 Harmonisation et coopération accrues en matière d'examen

En 2024, le pourcentage de toutes les demandes de protection des obtentions végétales au sein des membres de l'UPOV couvertes par les principes directeurs d'examen a augmenté, passant de 94% en 2023 à 95%. Cette augmentation met en lumière les travaux fructueux menés par l'UPOV en matière d'harmonisation de l'examen DHS grâce à des principes directeurs d'examen communs.

Le nombre de membres de l'UPOV utilisant les questionnaires techniques de l'UPOV dans UPOV PRISMA, sans poser de questions nationales supplémentaires, est passé de 24 (2023) à 25 (2024), la République-Unie de Tanzanie ayant adhéré au système en septembre 2024. Le nombre de membres de l'UPOV utilisant les caractères des questionnaires techniques de l'UPOV dans UPOV PRISMA, sans demander de caractères nationaux supplémentaires, est passé de six (2023) à huit (2024), à la suite des décisions du Maroc et des États-Unis d'Amérique d'étendre la couverture des plantes et d'adopter les caractères des questionnaires techniques de l'UPOV.

L'utilisation du questionnaire technique de l'UPOV, qu'il s'agisse de l'intégralité du questionnaire technique ou uniquement des caractères, simplifie l'ajout de nouveaux services ou l'élargissement de la couverture des plantes dans UPOV PRISMA. Cela simplifie également le dépôt de demandes auprès de plusieurs services participant à UPOV PRISMA et témoigne des avantages qu'offre l'harmonisation.

Un nouvel instrument numérique visant à améliorer la coopération entre les membres de l'UPOV a été mis à disposition en 2024. Le Module d'échange de rapports d'examen DHS d'UPOV e-PVP est une plateforme d'échange de rapports d'examen DHS entre les services de protection des obtentions végétales. Durant sa phase pilote, l'outil a démontré son efficacité en permettant l'échange de sept rapports d'examen DHS entre le Viet Nam (en tant que service demandeur) et les Pays-Bas (Royaume des). À l'avenir, le Module d'échange de rapports d'examen DHS d'UPOV e-PVP devrait être plus largement utilisé par les membres de l'UPOV qui pourront mettre à disposition et demander des rapports d'examen DHS par l'intermédiaire d'un portail centralisé.

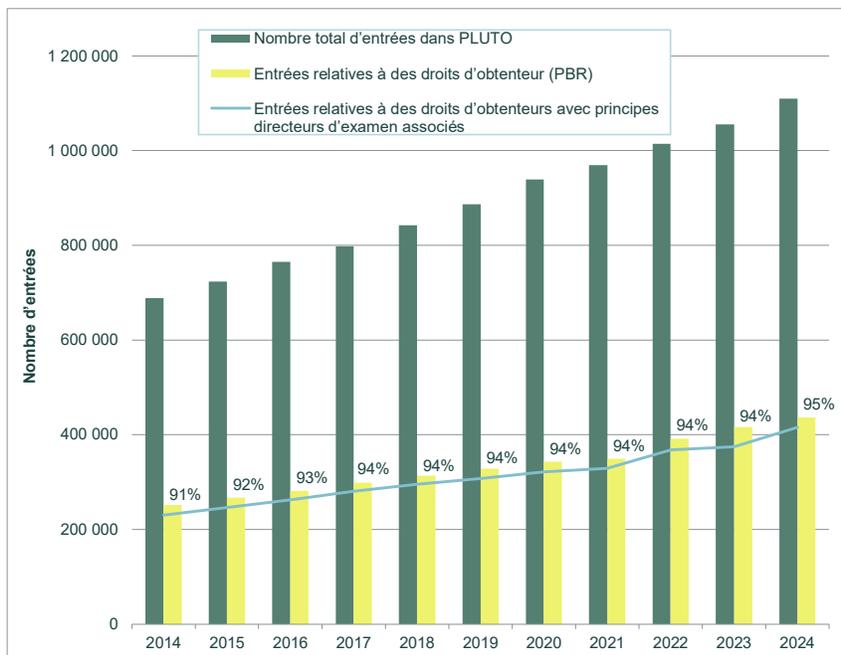


En 2024, les travaux du Comité technique et de ses groupes de travail techniques (TWP) ont essentiellement porté sur les possibilités d'améliorer l'aide apportée pour l'examen des variétés. L'une des initiatives consiste à élaborer des options visant à améliorer la structure des principes directeurs d'examen et à mettre en place l'outil en ligne pour la rédaction des principes directeurs d'examen ("modèle de principes directeurs d'examen fondé sur le Web"), qui se poursuivra en 2025.

En octobre 2024, le Comité technique a tenu une discussion sur les caractères de résistance aux maladies dans l'examen DHS. Cette initiative témoigne de l'importance de développer de nouvelles variétés qui résistent aux maladies et tient compte des différentes expériences des membres de l'UPOV en matière d'examen des résistances aux maladies en tant que caractères DHS. Les exposés présentés par différents membres de l'UPOV et divers obtenteurs ont donné une vue d'ensemble de la question (disponible à l'adresse https://www.upov.int/meetings/en/details.jsp?meeting_id=80839). La discussion a mis en évidence les principales difficultés et les possibilités en matière d'harmonisation internationale des caractères de résistance aux maladies dans l'examen DHS que l'UPOV devra aborder.

Afin de continuer d'améliorer la coopération internationale en matière d'examen DHS, le Comité administratif et juridique est convenu d'organiser un séminaire sur la coopération avec les obtenteurs en matière d'examen DHS. Ce séminaire vise à faire connaître la manière dont certains membres de l'UPOV mènent les examens DHS en coopération avec les obtenteurs. Si le séminaire n'a pas pour objectif d'harmoniser les procédures, il devrait améliorer la compréhension des difficultés et des possibilités liées à cette approche et permettra d'améliorer l'efficacité du système de l'UPOV. Il se tiendra le 22 octobre 2025 et sera précédé de webinaires préparatoires.

Figure 19. Entrées de droits d'obtenteur dans la base de données sur les variétés végétales couvertes par des principes directeurs d'examen



Pilier 3 : Fournir des services de haute qualité aux membres et aux utilisateurs du système de l'UPOV

Données relatives à l'exécution :

Résultats attendus	Indicateurs d'exécution	Niveaux de référence	Cibles	Données relatives à l'exécution (2024)
3.1 Mise au point des services UPOV e-PVP	Pourcentage des demandes des membres de l'UPOV intégrées à la base de données PLUTO sur un an	42% (2022) 33% (2023)	60% (2024)	40%
	Nombre d'utilisateurs de la base de données PLUTO	3 054 (2022) 4 514 (2023)	4 000 (2025)	5 500
	Nombre de demandes déposées par l'intermédiaire d'UPOV PRISMA	1 907 (2022) 1 873 (2023)	3 150 (2025)	1 964
	Nombre de membres de l'UPOV à utiliser le Module d'administration UPOV e-PVP pour administrer et publier les demandes	sans objet (2022) 1 (2023)	10	1

Principales réalisations :

La mise au point des services UPOV e-PVP a progressé en 2024. Durant cette période, le nombre de demandes déposées au moyen d'UPOV PRISMA a progressé de 4,9%, ce qui indique une utilisation régulière par certains services et des dépôts expérimentaux dans de nouveaux territoires. En 2024, la République-Unie de Tanzanie a adhéré à UPOV PRISMA pour toutes les plantes et toutes les espèces. Les États-Unis d'Amérique, le Maroc et la Serbie ont élargi leur couverture. Il y a eu une augmentation du nombre de demandes en Colombie, aux États-Unis d'Amérique, en France, en Serbie et au Viet Nam en 2024 (voir le tableau ci-dessous). Parallèlement, la base d'utilisateurs d'UPOV PRISMA s'est élargie avec l'enregistrement de 35 nouveaux comptes d'administrateurs (30 agents et 5 obtenteurs), ce qui a étendu sa portée à 15 pays : Australie (3), Belgique (1), Canada (5), Chine (2), États-Unis d'Amérique (3), France (1), Israël (1), Italie (1), Japon (1), Mexique (1), Pays-Bas (Royaume des) (3), République de Corée (1), Royaume-Uni (9), Suisse (2) et Türkiye (1).

Service	Nombre de demandes	
	2023	2024
Afrique du Sud	24	20
Argentine*		
Australie	17	21
Bolivie (État plurinational de)*		
Canada	56	46
Chili		
Chine		
Colombie		4
Costa Rica		
Équateur	1	
États-Unis d'Amérique	18	39
France	2	12
Géorgie	3	2
Kenya	23	25
Maroc		
Mexique	17	12
Norvège	1	1
Nouvelle-Zélande	7	8
Organisation africaine de la propriété intellectuelle (OAPI)		
Paraguay*		
Pays-Bas (Royaume des)		3
Pérou		1
République de Corée		
République de Moldova		1
République dominicaine		
République-Unie de Tanzanie		
Royaume-Uni	1 562	1 614
Saint-Vincent-et-les Grenadines		
Serbie		28
Suède		
Suisse	6	3
Trinité-et-Tobago		
Tunisie		
Türkiye	57	52
Union européenne	78	69
Uruguay		
Viet Nam	1	3
37	1 873	1 964

* Tant que les informations requises ne sont pas fournies, les demandeurs ne sont pas en mesure de communiquer les données relatives à la demande.

Au cours de la phase pilote en 2024, seul le Viet Nam a adhéré au Module d'administration de l'UPOV e-PVP. Le Royaume-Uni a mis en place UPOV PRISMA comme outil de dépôt en ligne pour toutes les demandes de protection d'obtentions végétales et le Bureau de l'Union a apporté son soutien à la mise en œuvre du projet d'adaptation en vue de l'utilisation par le Royaume-Uni du Module d'administration de l'UPOV e-PVP.

Les membres de l'UPOV sont encouragés à prendre contact avec le Bureau de l'UPOV pour de plus amples informations sur l'utilisation des services UPOV e-PVP.

Le nombre d'utilisateurs de la base de données PLUTO continue d'augmenter, ce qui traduit l'intérêt durable de la communauté pour la réalisation de recherches ad hoc; cependant, cette tendance ne concerne pas le service *premium*, dont l'utilisation a quelque peu diminué en 2024 (sept abonnements).

L'un des principaux facteurs qui ont contribué à l'accroissement de l'utilisation de la base de données PLUTO a été l'ajout d'un lien vers cette base sur une des pages Web du Royaume-Uni consacrées à la protection des obtentions végétales (<https://gazette.upovepvp.upov.int/>). Les membres de l'UPOV sont invités à faire de même, afin d'encourager une utilisation plus large des chiffres officiels communiqués par les membres de l'UPOV et mis à disposition dans la base de données.

En 2024, 54% des membres de l'UPOV ont contribué à la base de données PLUTO (44 services). Même si le nombre de membres de l'UPOV fournissant des données a augmenté, le pourcentage de demandes de protection des obtentions végétales incluses dans la base de données PLUTO chaque année n'a que légèrement augmenté (40% en 2024; 33% en 2023), principalement parce que toutes les données provenant de Chine n'ont pas été téléchargées dans PLUTO. Le Bureau de l'UPOV est en contact avec les autorités chinoises compétentes afin d'avancer sur cette question importante. Les améliorations à apporter à la base de données PLUTO ont été reportées en raison de contraintes budgétaires.

Figure 20. Nombre de demandes déposées par l'intermédiaire d'UPOV PRISMA

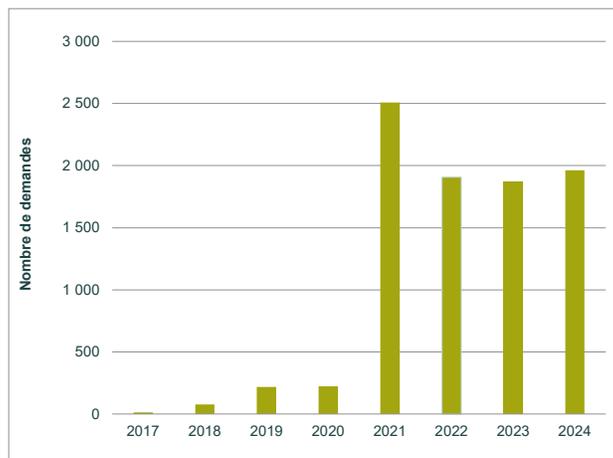
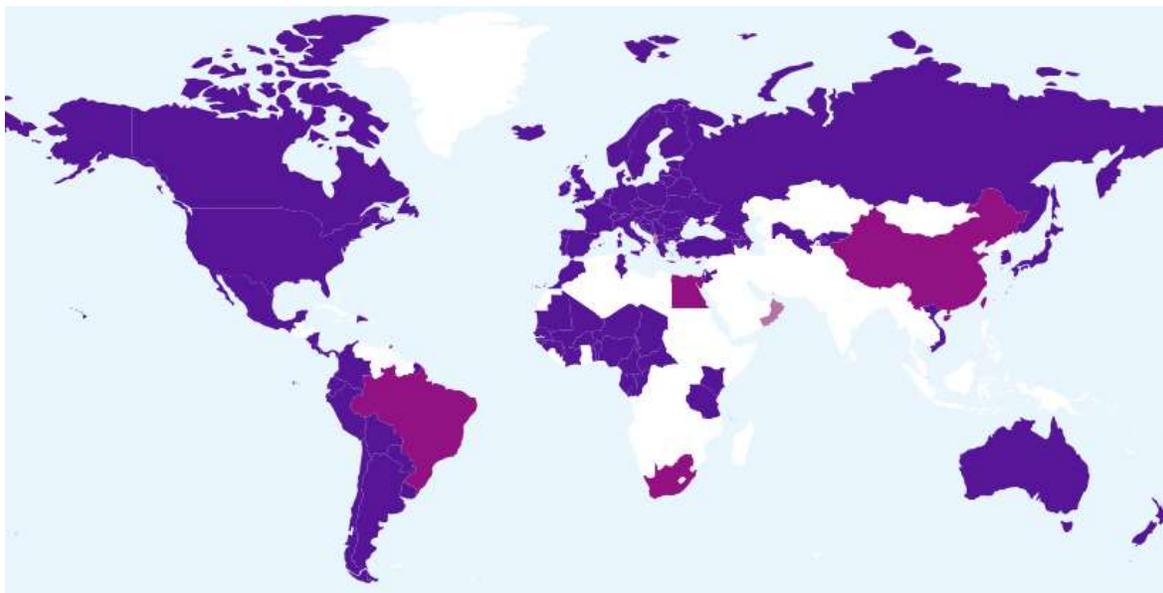


Figure 21. Protection des genres et espèces végétaux en 2024



Les limites indiquées sur cette carte ne représentent en aucun cas l'expression d'une opinion de la part de l'UPOV concernant le statut juridique d'un pays ou d'un territoire.

-  Membres de l'Union assurant la protection de tous les genres et espèces végétaux
-  Membres de l'Union assurant la protection d'un nombre limité de genres et espèces végétaux
-  Membres de l'Union n'ayant pas notifié l'extension de la protection à tous les genres et espèces

Figure 22. Évolution de la protection des genres et espèces végétaux



Figure 23. Données de la base de données PLUTO

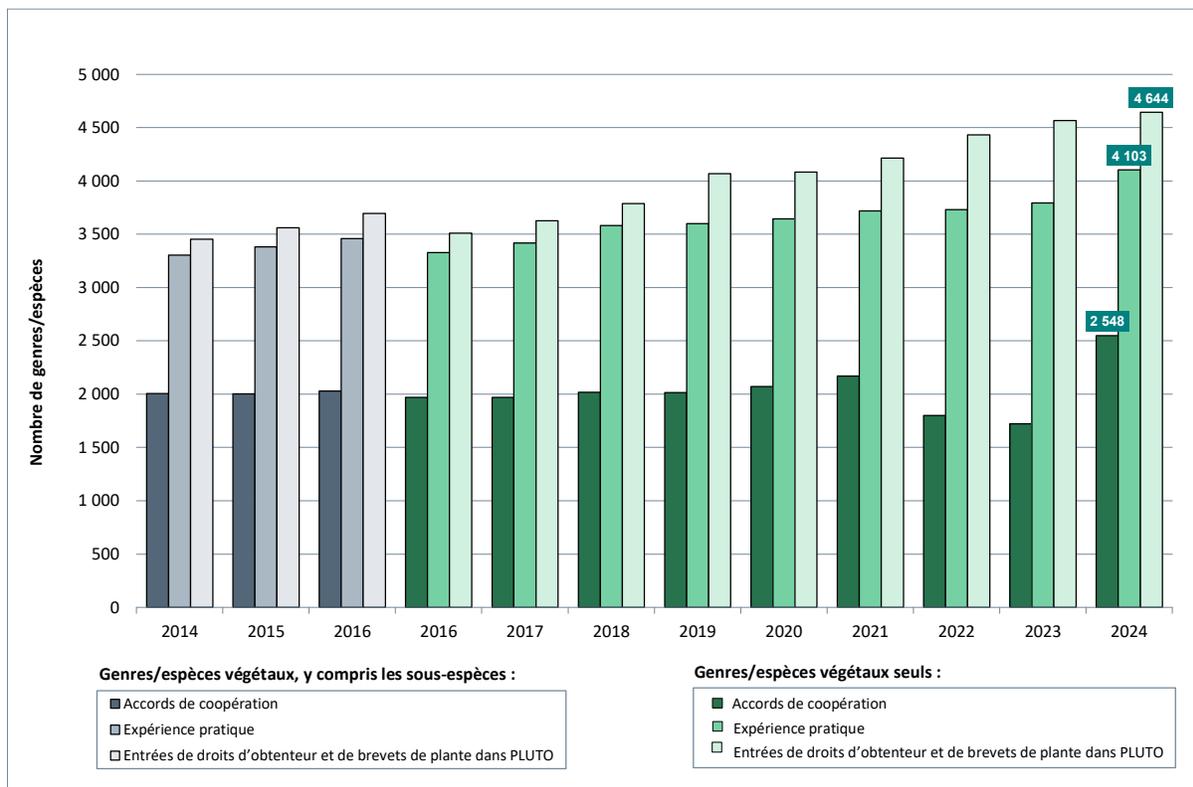
Demandes déposées par type de plante :

Année	Type de plante				
	Agriculture	Arbres forestiers	Plantes fruitières	Plantes ornementales	Plantes potagères
2014	30%	0,8%	11%	47%	10%
2015	33%	0,5%	14%	36%	16%
2016	37%	0,6%	11%	34%	18%
2017	33%	0,5%	11%	38%	17%
2018	35%	0,5%	12%	33%	20%
2019	34%	0,6%	10%	37%	19%
2020	35%	0,6%	8%	36%	21%
2021	42%	0,6%	8%	32%	17%
2022	39%	0,7%	15%	28%	17%
2023	37%	0,7%	10%	34%	19%
2024	37%	0,8%	10%	35%	19%

Titres délivrés par type de plante :

Année	Type de plante				
	Agriculture	Arbres forestiers	Plantes fruitières	Plantes ornementales	Plantes potagères
2014	35%	0,6%	10%	43%	12%
2015	32%	0,9%	10%	44%	13%
2016	32%	1,1%	9%	40%	18%
2017	27%	0,4%	12%	45%	16%
2018	27%	0,5%	11%	43%	18%
2019	34%	0,4%	9%	38%	18%
2020	38%	0,5%	7%	34%	21%
2021	46%	0,5%	7%	27%	18%
2022	42%	0,5%	12%	30%	15%
2023	39%	0,5%	8%	35%	17%
2024	39%	0,5%	8%	35%	18%

Figure 24. Genres/espèces pour lesquels il existe des accords de coopération, de l'expérience pratique et des entrées de droits d'obtenteur dans la base de données sur les variétés végétales



Fondation : Donner à notre personnel les moyens de travailler de manière efficace, collaborative et innovante en mettant à sa disposition les ressources, la formation et l'environnement appropriés

Données relatives à l'exécution :

Résultats attendus	Indicateurs d'exécution	Niveaux de référence	Cibles	Données relatives à l'exécution (2024)
4.1 Diversification des revenus	Recettes provenant de sources autres que les contributions des membres de l'UPOV	6,2% (2022) 5,7% (2023)	9%	5,9%
4.2 Un secrétariat habilité et doté des ressources et de la formation nécessaires pour travailler de manière efficace, collaborative et innovante	Niveau de satisfaction du personnel	79% (2022) 72% (2023)	88%	84%

Principales réalisations :

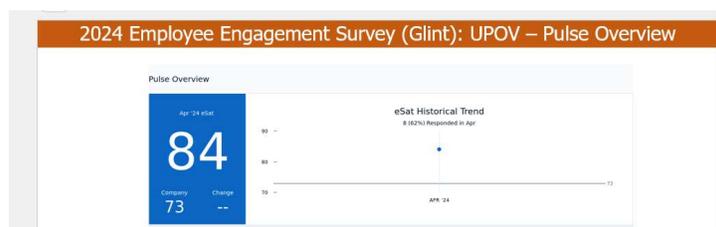
Les contributions des membres constituent la principale source de revenus de l'UPOV en 2024, soit 94,1%. La valeur de l'unité de contribution est restée inchangée, à 53 641 francs suisses depuis 1995. En octobre 2024, le Comité consultatif a approuvé l'élaboration d'une analyse prospective et l'intégration des stratégies essentielles définies dans le document CC/102/3 dans les futures versions du Plan de développement stratégique de l'UPOV. Des propositions pour une stratégie relative aux ressources

financières de l'UPOV visant à assurer la viabilité de l'UPOV et à accroître sa portée et son impact seront soumises à l'examen des membres de l'UPOV en octobre 2025.

Les projections du budget 2024-2025 prévoyaient une augmentation de 20% des paiements relatifs à des demandes déposées via UPOV PRISMA. L'analyse du document CC/102/4 montre qu'en 2024, l'augmentation moyenne a été de 5% au lieu de 20%.

Depuis 2022, 12 utilisateurs du service *premium* de PLUTO ont automatiquement renouvelé leur abonnement à PLUTO chaque année. En 2024, les abonnements générateurs de revenus de PLUTO s'élevaient à 5 250 francs suisses, ce qui correspond à sept abonnements payants.

L'enquête sur l'engagement du personnel réalisée en 2024 a révélé un taux de satisfaction de 84% des personnes travaillant à l'UPOV. Cette enquête a donné lieu à des activités de renforcement de l'esprit d'équipe concernant l'avenir du Bureau de l'UPOV et la manière de répondre à la demande croissante d'activités et de services compte tenu des défis que posent les ressources humaines et financières limitées dont le Bureau dispose actuellement.



Au sein du Secrétariat, le temps limité consacré à la formation du personnel de l'UPOV a eu pour conséquence que les collègues ont dû s'acquitter de leurs tâches avec un minimum de possibilités d'évolution et de perfectionnement.

Le Comité consultatif a approuvé, en octobre 2024, l'élaboration d'une stratégie de l'UPOV en matière de ressources humaines. Elle portera sur les points suivants :

- a) les compétences et les contrats nécessaires pour répondre aux besoins actuels et futurs (par exemple, cartographie des compétences, contrats pour des services continus et pour des initiatives liées à des projets);
- b) les mesures pour attirer et retenir du personnel qualifié en garantissant un environnement de travail sûr et stimulant (par exemple, formation, mise en valeur, plan de succession);
- c) promotion d'une culture de l'innovation portée par le personnel.

III. ANNEXES

ANNEXE I Ressources extrabudgétaires (fonds fiduciaires)

Les fonds extrabudgétaires (y compris les fonds fiduciaires) alloués par les donateurs, qui font l'objet d'une comptabilité distincte, sont présentés ci-après.

Fonds fiduciaire Donateur <i>(en francs suisses)</i>	Code du fonds	Solde au 31 décembre 2023	Recettes 2024			Dépenses 2024				Solde au 31 décembre 2024
			Fonds reçus	Différence de change	Recettes totales	Dépenses de personnel	Autres dépenses directes	Frais d'appui administratif	Total des dépenses	
Japon	UJAPN	189 211	212 902	-	212 902	-	209 734	27 265	236 999	165 114
Multidonateur UPOV PRISMA	U_PRIS	30 287	-	-	-	-	26 529	3 449	29 978	309
Multidonateur EPVP	UEPVP	-	9 429	-	9 429	-	8 321	1 082	9 403	26
États-Unis d'Amérique	U_USA	20 197	214 098	-	214 098	-	213 109	19 925	233 034	1 261
TOTAL		239 695	436 429	-	436 429	-	457 693	51 721	509 414	166 710

Recettes et dépenses par fonds pour l'année 2024

Japon <i>(en francs suisses)</i>		
Solde au 1^{er} janvier 2024		189 211
<i>Recettes</i>		
Fonds reçus	212 902	
Intérêts	-	212 902
<i>Dépenses</i>		
Missions de fonctionnaires	2 934	
Voyages de tiers	-	
Conférences	14 999	
Autres services contractuels	191 701	
Frais bancaires	100	
Total des dépenses directes	209 734	
Frais d'appui aux programmes	27 265	(236 999)
Fonds disponibles au 31 décembre 2024		165 114

Note : Fonds fiduciaire constitué de ressources extrabudgétaires provenant du Gouvernement japonais destiné à financer des séminaires et ateliers régionaux sur la protection des obtentions végétales en Asie et l'élaboration du projet pilote EAPVP.

Multidonateur UPOV PRISMA		
Solde au 1^{er} janvier 2024		30 287
<i>Recettes</i>		
Fonds reçus	-	
Intérêts	-	-
<i>Dépenses</i>		
Missions de fonctionnaires	-	
Voyages de tiers	-	
Conférences	-	
Autres services contractuels	26 529	
Frais bancaires	-	
Total des dépenses directes	26 529	
Frais d'appui aux programmes	3 449	(29 978)
Fonds disponibles au 31 décembre 2024		309

Note : UPOV PRISMA est un outil en ligne qui facilite le dépôt de demandes de protection des obtentions végétales auprès des services de protection des obtentions végétales des membres participants de l'Union. Le fonds UPOV PRISMA est une contribution de Naktuinbouw (Pays-Bas (Royaume des)) destinée à soutenir le développement de l'outil UPOV PRISMA.

États-Unis d'Amérique		
Solde au 1^{er} janvier 2024		20 197
<i>Recettes</i>		
Fonds reçus	214 098	
Intérêts	-	214 098
<i>Dépenses</i>		
Missions de fonctionnaires	-	
Voyages de tiers	-	
Conférences	213 109	
Autres services contractuels	-	
Frais bancaires	-	
Total des dépenses directes	213 109	
Frais d'appui aux programmes	19 925	(233 034)
Fonds disponibles au 31 décembre 2024		1 261

Note : Ressources extrabudgétaires provenant du Gouvernement des États-Unis d'Amérique destinées à financer des activités éducatives sur la protection de la propriété intellectuelle dans le domaine de la protection des obtentions végétales.

Multidonateur EPVP		
Solde au 1^{er} janvier 2024		-
<i>Recettes</i>		
Fonds reçus	9 429	
Intérêts	-	9 429
<i>Dépenses</i>		
Missions de fonctionnaires	-	
Voyages de tiers	-	
Conférences	-	
Autres services contractuels	8 321	
Frais bancaires	-	
Total des dépenses directes	8 321	
Frais d'appui aux programmes	1 082	(9 403)
Fonds disponibles au 31 décembre 2024		26

Note : Ressources extrabudgétaires provenant de Naktuinbouw (Pays-Bas (Royaume des)), destinées à l'amélioration et à la maintenance d'UPOV e-PVP.

ANNEXE II Fonds de roulement et contributions

Fonds de roulement au 31 décembre 2024

En vertu de l'article 4.2 de son Règlement financier et du règlement d'exécution du Règlement financier de l'UPOV, l'Union dispose d'un fonds de roulement (voir le document UPOV/INF/4/6). Conformément à l'état de la situation financière au 31 décembre 2024, ce fonds de roulement s'élève à 578 345 francs suisses. La participation de chacun des membres de l'Union, calculée conformément à la décision du Conseil prise à sa vingt-troisième session extraordinaire, tenue à Genève le 7 avril 2006 (voir le document C(Extr.)/23/5 "Compte rendu", paragraphe 12, annexe II, et le document UPOV/INF/13/2, annexe) est la suivante :

Membres de l'Union	Montant (en francs suisses)	Membres de l'Union	Montant (en francs suisses)
Afrique du Sud	8 333	Lettonie	1 667
Albanie	1 667	Lituanie	1 667
Allemagne	41 667	Macédoine du Nord	1 667
Argentine	4 167	Maroc	1 667
Australie	8 333	Mexique	6 250
Autriche	12 500	Monténégro	1 667
Azerbaïdjan	1 667	Nicaragua	1 667
Bélarus	1 667	Norvège	8 333
Belgique	8 333	Nouvelle-Zélande	8 333
Bolivie (État plurinational de)	1 667	Oman	8 333
Bosnie-Herzégovine	1 667	Organisation africaine de la propriété intellectuelle	1 667
Brésil	2 083	Ouzbékistan	1 667
Bulgarie	1 667	Panama	1 667
Canada	8 333	Paraguay	1 667
Chili	1 667	Pays-Bas (Royaume des)	24 999
Chine	16 666	Pérou	1 667
Colombie	1 667	Pologne	4 167
Costa Rica	1 667	Portugal	4 167
Croatie	1 667	République de Corée	12 500
Danemark	8 333	République de Moldova	1 667
Égypte	1 667	République dominicaine	1 667
Équateur	1 667	République tchèque	4 167
Espagne	12 500	République-Unie de Tanzanie	1 667
Estonie	1 667	Roumanie	1 667
États-Unis d'Amérique	41 667	Royaume-Uni	41 667
Fédération de Russie	16 666	Saint-Vincent-et-les Grenadines	1 667
Finlande	8 333	Serbie	1 667
France	41 667	Singapour	1 667
Géorgie	1 667	Slovaquie	4 167
Ghana	1 667	Slovénie	1 667
Hongrie	4 167	Suède	8 333
Irlande	8 333	Suisse	8 333
Islande	1 667	Trinité-et-Tobago	1 667
Israël	4 167	Tunisie	1 667
Italie	16 666	Türkiye	4 167
Japon	41 667	Ukraine	4 167
Jordanie	1 667	Union européenne	41 667
Kenya	1 667	Uruguay	1 667
Kirghizistan	1 667	Viet Nam	1 667
		Total	578 345

Contributions des membres de l'Union

Membres de l'Union	Contribution	Montant dû en janvier 2024 (en francs suisses)	Membres de l'Union	Contribution	Montant dû en janvier 2024 (en francs suisses)
Afrique du Sud	1	53 641	Lettonie	0,2	10 728
Albanie	0,2	10 728	Lituanie	0,2	10 728
Allemagne	5	268 205	Macédoine du Nord	0,2	10 728
Argentine	0,5	26 820	Maroc	0,2	10 728
Australie	1	53 641	Mexique	0,75	40 231
Autriche	0,75	40 231	Monténégro	0,2	10 728
Azerbaïdjan	0,2	10 728	Nicaragua	0,2	10 728
Bélarus	0,2	10 728	Norvège	1	53 641
Belgique	1,5	80 462	Nouvelle-Zélande	1	53 641
Bolivie (État plurinational de)	0,2	10 728	Oman	1	53 641
Bosnie-Herzégovine	0,2	10 728	Organisation africaine de la propriété intellectuelle	0,2	10 728
Brésil	0,25	13 410	Ouzbékistan	0,2	10 728
Bulgarie	0,2	10 728	Panama	0,2	10 728
Canada	1	53 641	Paraguay	0,2	10 728
Chili	0,2	10 728	Pays-Bas (Royaume des)	3	160 923
Chine	2	107 282	Pérou	0,2	10 728
Colombie	0,2	10 728	Pologne	0,5	26 820
Costa Rica	0,2	10 728	Portugal	0,2	10 728
Croatie	0,2	10 728	République de Corée	1,5	80 462
Danemark	0,5	26 820	République de Moldova	0,2	10 728
Égypte	0,2	10 728	République dominicaine	0,2	10 728
Équateur	0,2	10 728	République tchèque	0,5	26 820
Espagne	2	107 282	République-Unie de Tanzanie	0,2	10 728
Estonie	0,2	10 728	Roumanie	0,2	10 728
États-Unis d'Amérique	5	268 205	Royaume-Uni	2	107 282
Fédération de Russie	2	107 282	Saint-Vincent-et-les Grenadines	0,2	10 728
Finlande	1	53 641	Serbie	0,2	10 728
France	5	268 205	Singapour	0,2	10 728
Géorgie	0,2	10 728	Slovaquie	0,5	26 820
Ghana	0,2	10 728	Slovénie	0,2	10 728
Hongrie	0,5	26 820	Suède	1,5	80 462
Irlande	1	53 641	Suisse	1,5	80 462
Islande	0,2	10 728	Trinité-et-Tobago	0,2	10 728
Israël	0,5	26 820	Tunisie	0,2	10 728
Italie	2	107 282	Türkiye	0,5	26 820
Japon	5	268 205	Ukraine	0,2	10 728
Jordanie	0,2	10 728	Union européenne	5	268 205
Kenya	0,2	10 728	Uruguay	0,2	10 728
Kirghizistan	0,2	10 728	Viet Nam	0,2	10 728
			Total		3 569 798

Paiements des contributions reçus d'avance

Contributions pour 2025 et après, déjà reçues au 31 décembre 2024	
Membres de l'Union	Montant <i>(en francs suisses)</i>
Afrique du Sud	53 641
Australie	53 641
Bulgarie	10 728
Costa Rica	10 592
Fédération de Russie	763
Japon	268 205
Lituanie	21 456
Mexique	40 231
Norvège	53 641
Nouvelle-Zélande	53 641
Ouzbékistan	10 728
Portugal	10 728
Singapour	10 728
Slovaquie	26 820
Total des paiements de contributions par anticipation	625 543

Montants non payés au titre des contributions et du fonds de roulement au 31 décembre 2024

Membres de l'Union (78)	Pas d'arriérés/ année(s) d'arriérés	Montant des arriérés (en francs suisses)		Membres de l'Union (78)	Pas d'arriérés/ année(s) d'arriérés	Montant des arriérés (en francs suisses)	
			Total				Total
Afrique du Sud	Pas d'arriérés			Macédoine du Nord	Pas d'arriérés		
Albanie	Pas d'arriérés			Maroc	Pas d'arriérés		
Allemagne	Pas d'arriérés			Mexique	Pas d'arriérés		
Argentine	Pas d'arriérés			Monténégro	Pas d'arriérés		
Australie	Pas d'arriérés			Nicaragua	Pas d'arriérés		
Autriche	Pas d'arriérés			Norvège	Pas d'arriérés		
Azerbaïdjan	Pas d'arriérés			Nouvelle-Zélande	Pas d'arriérés		
Bélarus	Pas d'arriérés			Oman	Pas d'arriérés		
Belgique	Pas d'arriérés			Organisation africaine de la propriété intellectuelle	Pas d'arriérés		
Bolivie (État plurinational de)	Contribution 2022	10 728		Ouzbékistan	Pas d'arriérés		
	Contribution 2023	10 728		Panama	Pas d'arriérés		
	Contribution 2024	10 728	32 184	Paraguay	Pas d'arriérés		
Bosnie-Herzégovine	Pas d'arriérés			Pays-Bas (Royaume des)	Pas d'arriérés		
Brsil	Pas d'arriérés			Pérou	Pas d'arriérés		
Bulgarie	Pas d'arriérés			Pologne	Pas d'arriérés		
Canada	Pas d'arriérés			Portugal	Pas d'arriérés		
Chili	Contribution 2023 (solde)	6 829		République de Corée	Pas d'arriérés		
	Contribution 2024	10 728	17 557	République de Moldova	Pas d'arriérés		
Chine	Pas d'arriérés			République dominicaine	Contribution 2023 (solde)	635	
Colombie	Pas d'arriérés				Contribution 2024	10 728	11 363
Costa Rica	Pas d'arriérés			République tchèque	Pas d'arriérés		
Croatie	Pas d'arriérés			République-Unie de Tanzanie	Contribution 2023 (solde)	484	
Danemark	Pas d'arriérés				Contribution 2024	10 728	11 212
Égypte	Pas d'arriérés			Roumanie	Pas d'arriérés		
Équateur	Pas d'arriérés			Royaume-Uni	Pas d'arriérés		
Espagne	Pas d'arriérés			Saint-Vincent-et-les Grenadines	Contribution 2023 (solde)	3 938	
Estonie	Pas d'arriérés				Contribution 2024	10 728	14 666
États-Unis d'Amérique	Pas d'arriérés			Serbie	Pas d'arriérés		
Fédération de Russie	Pas d'arriérés			Singapour	Pas d'arriérés		
Finlande	Pas d'arriérés			Slovaquie	Pas d'arriérés		
France	Pas d'arriérés			Slovénie	Pas d'arriérés		
Géorgie	Pas d'arriérés			Suède	Pas d'arriérés		
Ghana	Pas d'arriérés			Suisse	Pas d'arriérés		
Hongrie	Pas d'arriérés			Trinité-et-Tobago	Pas d'arriérés		
Irlande	Pas d'arriérés			Tunisie	Pas d'arriérés		
Islande	Pas d'arriérés			Turquie	Pas d'arriérés		
Israël	Pas d'arriérés			Ukraine	Contribution 2021	10 728	
Italie	Contribution 2024 (solde)		1 334		Contribution 2022	10 728	
Japon	Pas d'arriérés				Contribution 2023	10 728	
Jordanie	Pas d'arriérés				Contribution 2024	10 728	42 912
Kenya	Pas d'arriérés			Union européenne	Pas d'arriérés		
Kirghizistan	Pas d'arriérés			Uruguay	Pas d'arriérés		
Lettonie	Pas d'arriérés			Viet Nam	Pas d'arriérés		
Lituanie	Pas d'arriérés						
				Total			131 228

[L'annexe III suit]

ANNEXE III Situation en ce qui concerne l'UPOV

Le tableau ci-après contient des informations détaillées sur la situation en ce qui concerne l'UPOV.

Membres de l'UPOV

Afrique du Sud ¹	Colombie ¹	Italie ¹	Panama ²	Slovaquie ²
Albanie ²	Costa Rica ²	Japon ²	Paraguay ¹	Slovénie ²
Allemagne ²	Croatie ²	Jordanie ²	Pays-Bas (Royaume des) ²	Suède ²
Argentine ¹	Danemark ²	Kenya ²	Pérou ²	Suisse ²
Arménie ²	Égypte ²	Kirghizistan ²	Pologne ²	Trinité-et-Tobago ¹
Australie ²	Équateur ¹	Lettonie ²	Portugal ¹	Tunisie ²
Autriche ²	Espagne ²	Lituanie ²	République de Corée ²	Türkiye ²
Azerbaïdjan ²	Estonie ²	Macédoine du Nord ²	République de Moldova ²	Ukraine ²
Bélarus ²	États-Unis d'Amérique ²	Maroc ²	République dominicaine ²	Union européenne ^{2, 3}
Belgique ²	Fédération de Russie ²	Mexique ¹	République tchèque ²	Uruguay ¹
Bolivie (État plurinational de) ¹	Finlande ²	Monténégro ²	République-Unie de Tanzanie ²	Viet Nam ²
Bosnie-Herzégovine ²	France ²	Nicaragua ¹	Roumanie ²	
Brésil ¹	Géorgie ²	Norvège ¹	Royaume-Uni ²	(Total 79)
Bulgarie ²	Ghana ²	Nouvelle-Zélande ¹	Saint-Vincent-et-les Grenadines ²	
Canada ²	Hongrie ²	Oman ²	Serbie ²	
Chili ¹	Irlande ²	Organisation africaine de la propriété intellectuelle ^{2, 4}	Singapour ²	
Chine ¹	Islande ²	Ouzbékistan ²		
	Israël ²			

¹ L'Acte de 1978 est le dernier Acte auquel 17 États ont adhéré.

² L'Acte de 1991 est le dernier Acte auquel 61 États et deux organisations ont adhéré.

³ A adopté un système de protection des droits d'obtenteur qui couvre le territoire de ses 27 États membres (*Allemagne, Autriche, Belgique, Bulgarie, Chypre, Croatie, Danemark, Espagne, Estonie, Finlande, France, Grèce, Hongrie, Irlande, Italie, Lettonie, Lituanie, Luxembourg, Malte, Pays-Bas (Royaume des), Pologne, Portugal, République tchèque, Roumanie, Slovaquie, Slovénie, Suède*).

⁴ A adopté un système de protection des droits d'obtenteur qui couvre le territoire de ses 17 États membres (*Bénin, Burkina Faso, Cameroun, Comores, Congo, Côte d'Ivoire, Gabon, Guinée, Guinée-Bissau, Guinée équatoriale, Mali, Mauritanie, Niger, République centrafricaine, Sénégal, Tchad et Togo*).

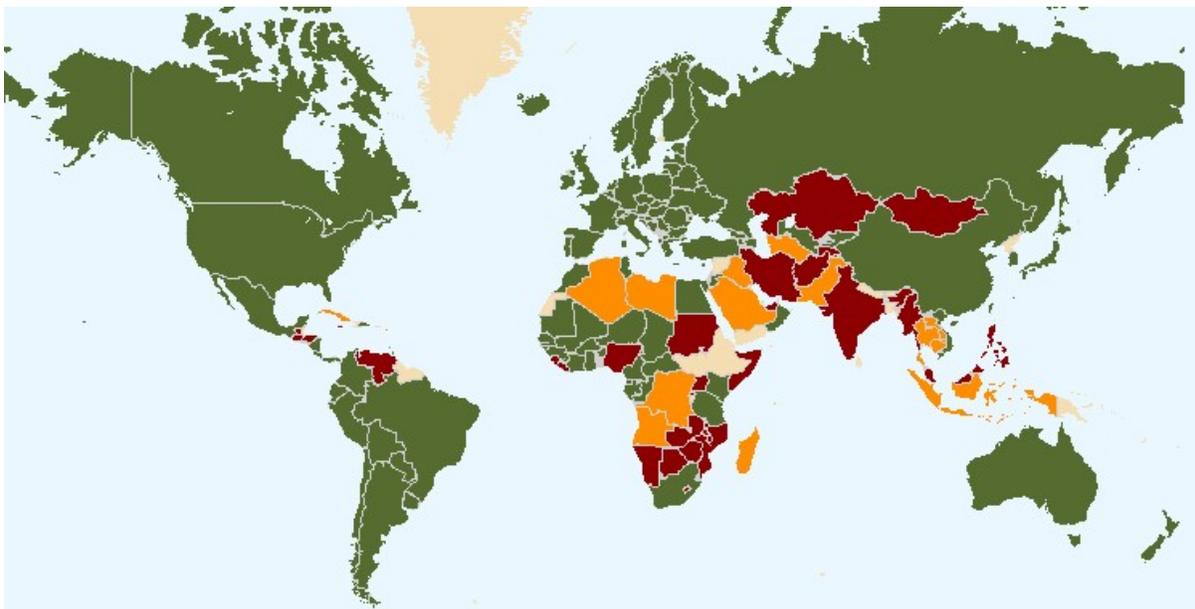
États et organisations intergouvernementales ayant engagé la procédure d'adhésion à la Convention UPOV

Afghanistan, Brunéi Darussalam, Émirats arabes unis, Guatemala, Honduras, Inde, Iran (République islamique d'), Jamaïque, Kazakhstan, Malaisie, Maurice, Mongolie, Myanmar, Nigéria, Philippines, Tadjikistan, Venezuela (République bolivarienne du) et Zimbabwe, ainsi que l'Organisation régionale africaine de la propriété intellectuelle (ARIPO).

États et organisations intergouvernementales ayant été en contact avec le Bureau de l'Union en vue d'obtenir une assistance pour l'élaboration de lois fondées sur la Convention UPOV

Algérie, Antigua-et-Barbuda, Arabie saoudite, Bahreïn, Barbade, Cambodge, Cuba, Chypre, El Salvador, Indonésie, Iraq, République démocratique populaire lao, Libye, Liechtenstein, Malawi, Mozambique, Namibie, Pakistan, Seychelles, Soudan, Thaïlande, Timor Leste, Tonga, Turkménistan et Zambie, ainsi que la Communauté de développement de l'Afrique australe (SADC).

La carte ci-après donne un aperçu graphique de l'évolution de la situation en ce qui concerne l'UPOV à la fin de 2024.



Les limites indiquées sur cette carte ne représentent en aucun cas l'expression d'une opinion de la part de l'UPOV concernant le statut juridique d'un pays ou d'un territoire.

- 79 membres de l'UPOV couvrant 98 États à la fin de 2024
- 18 États et une organisation intergouvernementale avaient entamé la procédure d'adhésion à la Convention UPOV à la fin de 2024
- 25 États et une organisation intergouvernementale avaient pris contact avec le Bureau de l'Union afin de solliciter une aide pour l'élaboration de lois fondées sur la Convention UPOV à la fin de 2024

[L'annexe IV suit]

ANNEXE IV Membres de l'Union

La présente annexe indique la situation des membres de l'Union vis-à-vis de la Convention et de ses divers actes, au 31 décembre 2024 (voir l'article 32.1) de l'Acte de 1978 et l'article 34.2) de l'Acte de 1991).



https://www.upov.int/edocs/mdocs/upov/fr/c_59/c_59_2_annex_iv.pdf

[L'annexe V suit]

ANNEXE V Liste des activités en 2024



https://www.upov.int/edocs/mdocs/upov/fr/c_59/c_59_2_annex_v.pdf

[L'appendice suit]

IV. APPENDICE

SIGLES ET ABRÉVIATIONS

Termes de l'UPOV

Bureau	Bureau de l'Union
CAJ	Comité administratif et juridique
DL-205	Cours d'enseignement à distance de l'UPOV "Introduction au système UPOV de protection des obtentions végétales selon la Convention UPOV"
DL-305	Cours d'enseignement à distance de l'UPOV "Examen des demandes de droits d'obtenteur"
DL-305A	Cours d'enseignement à distance de l'UPOV "Administration des droits d'obtenteur" (partie A du cours DL-305)
DL-305B	Cours d'enseignement à distance de l'UPOV "Examen DHS" (partie B du cours DL-305)
EAM	Réunion sur le dépôt électronique des demandes
Examen DHS	Distinction, homogénéité et stabilité
PLUTO	Base de données de l'UPOV sur les variétés végétales
TC	Comité technique
TC-EDC	Comité de rédaction élargi du Comité technique
TWA	Groupe de travail technique sur les plantes agricoles
TWF	Groupe de travail technique sur les plantes fruitières
TWM	Groupe de travail technique sur les méthodes et techniques d'essai
TWO	Groupe de travail technique sur les plantes ornementales et les arbres forestiers
TWP	Groupe(s) de travail technique(s)
TWV	Groupe de travail technique sur les plantes potagères
UPOV PRISMA	Outil de demande de droit d'obtenteur UPOV PRISMA
UPOV e-PVP	Le système UPOV e-PVP comprend une série d'outils électroniques destinés à la mise en œuvre du système de protection des obtentions végétales de l'UPOV par les membres de l'UPOV. Il comprend UPOV PRISMA, le module d'administration du système e-PVP, le système e-PVP, le Module d'échange de rapports d'examen DHS et la base de données PLUTO.
WG-HRV	Groupe de travail sur le produit de la récolte et l'utilisation non autorisée de matériel de reproduction ou de multiplication
WSP	Partenariat mondial sur les semences

Sigles (figurant également à l'annexe V)

ACIA (CFIA)	Agence canadienne d'inspection des aliments
AFSTA	Association africaine du commerce des semences
AIPH	Association internationale des producteurs de l'horticulture
AIPPI	Association pour la protection de la propriété intellectuelle
APBEBES	Association for Plant Breeding for the Benefit of Society
APHA	Animal and Plant Health Agency
APSA	Association des semenciers d'Asie et du Pacifique
ARIPO	Organisation régionale africaine de la propriété intellectuelle
ASA	Asociación Semilleros Argentinos (Association des multiplicateurs de semences de l'Argentine)
BruIPO	Office de la propriété intellectuelle du Brunéi Darussalam
CIOPORA	Communauté internationale des obtenteurs de plantes horticoles de reproduction asexuée
CLI	CropLife International
DEFRA (Royaume-Uni)	Département de l'environnement, de l'alimentation et des affaires rurales
DOA (Malaisie)	Ministère de l'agriculture
DSCT (Chine)	Centre de développement de la science et de la technologie de Chine
EUIPO	Office de l'Union européenne pour la propriété intellectuelle
FAO	Organisation des Nations Unies pour l'alimentation et l'agriculture
FOAG (Suisse)	Office fédéral de l'agriculture
Forum EAPVP	Forum sur la protection des obtentions végétales en Asie orientale

GLIPA	Global Intellectual Property Alliance
IGQPI	Instituto de Gestão da Qualidade e da Propriedade intelectual (Institut de gestion de la qualité et de la propriété intellectuelle)
INASE (Argentine)	Instituto Nacional de Semillas (Institut national des semences de l'Argentine)
INDECOPI	Instituto Nacional de Defensa de la Competencia y de la Protección de la Propiedad Intelectual (Institut National pour la défense de la concurrence et la protection de la propriété intellectuelle)
IP Key SEA	IPKey Asie du Sud-Est
IPKey LA	IPKey Amérique latine
ISF	International Seed Federation
ISTA	Association internationale d'essais de semences
JATAFF	Association japonaise d'innovation technique dans le domaine de l'agriculture, de la sylviculture et de la pêche
JICA	Agence japonaise pour la coopération internationale
JICE	Japan International Cooperation Center
MAF (Norvège)	Ministère de l'agriculture et des industries alimentaires de la Norvège
MAFF (Cambodge)	Ministère de l'agriculture, de la sylviculture et de la pêche du Cambodge
MAFF (Japon)	Ministère de l'agriculture, de la sylviculture et de la pêche du Japon
MARD (Viet Nam)	Ministère de l'agriculture et du développement rural du Viet Nam
MISTI (Cambodge)	Ministère de l'industrie, de la science, de la technologie et de l'innovation
MOAG (Israël)	Ministère de l'agriculture et du développement rural d'Israël
MOALI (Myanmar)	Ministère de l'agriculture, de l'élevage et de l'irrigation du Myanmar
MOC (Cambodge)	Ministère du commerce du Cambodge
MOIC (République démocratique populaire lao)	Ministère de l'industrie et du commerce de la République démocratique populaire lao
NACS	National Agricultural Seeds Council (Conseil national agricole des semences)
OAPI	Organisation africaine de la propriété intellectuelle
OCDE	Organisation de coopération et de développement économiques
OCVV (CPVO)	Office communautaire des variétés végétales de l'Union européenne
OMA	Organisation mondiale des agriculteurs
OMC	Organisation mondiale du commerce
OMPI	Organisation Mondiale de la Propriété Intellectuelle
PSIA	Philippine Seed Industry Association
RICA	Institut rwandais pour l'agriculture de conservation
SAA	Seed Association of the Americas
SEMAE (France)	L'interprofession des semences et plants
SNPC (Brésil)	Serviço Nacional de Proteção de Cultivares (Service national de protection des cultivars du Brésil)
TOSCI	Institut officiel tanzanien de certification des semences
TTIPO	Office de la propriété intellectuelle de la Trinité-et-Tobago
ÚKSÚP	Ústredný kontrolný a skúšobný ústav poľnohospodársky (Institut central de contrôle et d'essais pour l'agriculture)
USPTO	Office des brevets et des marques des États-Unis d'Amérique

[Fin du document]